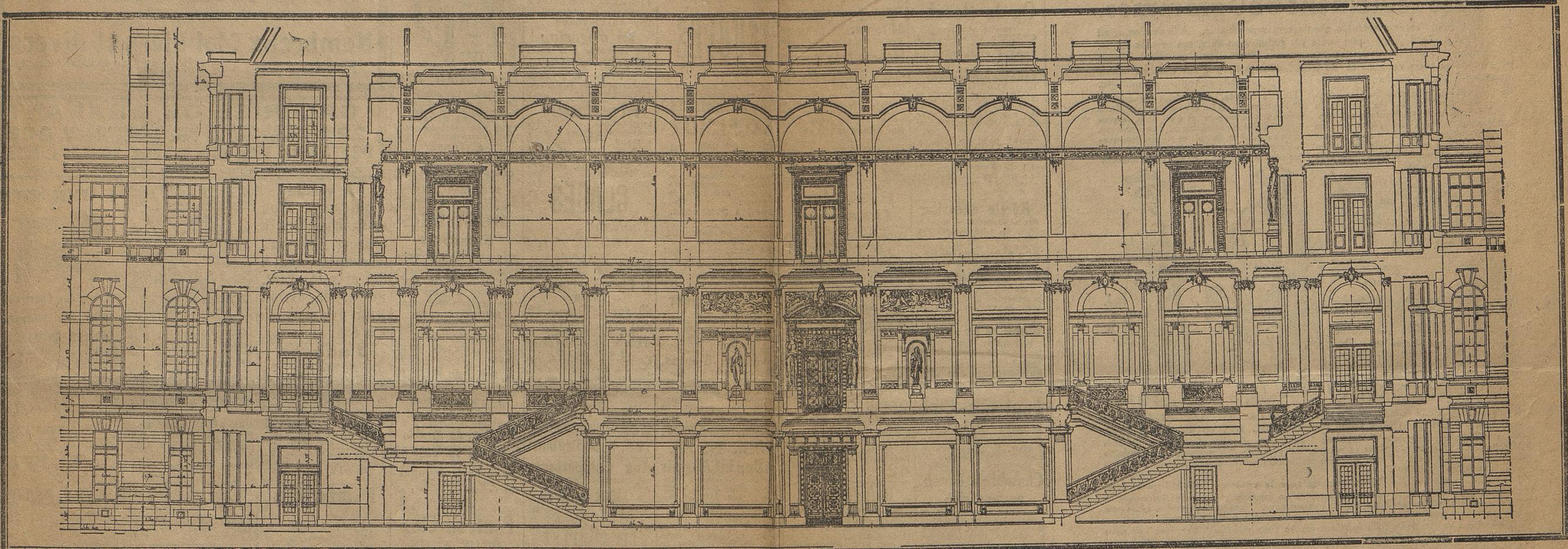


LES EMBELLISSEMENTS DE BRUXELLES

LE MONT DES ARTS — LA BIBLIOTHEQUE ROYALE



COUPE LONGITUDINALE DANS LE GRAND VESTIBULE

IV LA BIBLIOTHEQUE

Nous avons contourné le Mont des Arts, nous arrêtant devant chaque façade, contemplant tous les traits de l'édifice. Il nous reste à voir comment M. Calluwaers a aménagé l'intérieur, quel parti il a tiré des immenses locaux dont il disposait, et comment il a su les faire fusionner, les harmoniser en quelque sorte en dépit de la différence du niveau, problème qu'il a eu constamment à résoudre.

Pénétrons dans le gigantesque palais, par la rue de l'Empereur, entrée principale du public qui se rend à la vaste salle de lecture de la Bibliothèque royale.

Au rez-de-chaussée nous trouvons de plain pied, dans un vestibule entouré de locaux utilitaires, les uns réservés aux imprimés, les autres, vers la place de la Justice, à l'administration.

Nous gagnons le bel étage qui correspond avec la rotonde située à l'angle de la rue de l'Empereur et du square monumental, réservée, comme nous l'avons déjà dit, aux services du Conseil d'administration.

Nouveau grand vestibule, se développant sur une longueur de 40 mètres avec une largeur de 15 mètres.

Nous voici dans la salle du catalogue, où nous allons prendre notre fiche et, muni de celle-ci, nous pénétrons dans la salle de lecture aux proportions capables de répondre à une clientèle nombreuse et fidèle.

De 27 mètres sur 20, elle est éclairée par un énorme lanterneau, lambrissée de panneaux assez élevés, percée de quatre portes à l'aspect luxueux, et flanquée de cariatides s'inscrivant dans les toiles décoratives appelées à un rôle à la science.

Etant de dire qu'elles seraient desservies par des ascenseurs. Rien ne sera donc oublié pour moderniser les futures installations.

En nous dirigeant à droite, vers la place de la Justice, sans quitter le gigantesque palier du bel étage, la surprise de la salle de lecture des Périodiques nous est réservée, évidemment plus modeste que l'autre, mais suffisamment large et bien éclairée. Un escalier la met en communication avec la place de la Justice.

Pour bien se rendre compte de la différence de niveau, notons que le dallage de cet étage correspond au pavement du sous-sol du bâtiment, longeant le square monumental.

Gravissons quelques marches, et nous voici au second étage réservé aux « Estampes ».

Nous nous arrêtons à la salle où l'on communiquera celles-ci; et, plus loin, à une pièce qui permettra de les exposer. Ce sera un salon permanent de l'estampe, bordé de neuf petites salles, où gravures, documents de tous genres, apparaîtront dans leur milieu, en l'intimité du foyer, se prêtant mieux à l'examen ou à l'admiration de l'amateur. Jamais, en Belgique, l'estampe n'aura été à pareille fête.

A cet étage, en correspondance avec le rez-de-chaussée du bâtiment ancien, se situe la salle du conseil d'administration, dans la rotonde d'angle.

Encore un léger effort et nous atteignons le troisième étage de cette énorme construction de la rue de l'Empereur, réservé aux ateliers de réparation, de nettoyage des estampes, aux dépôts et aux réserves.

MANUSCRITS, MEDAILLES, ARCHIVES

La section des manuscrits et celle des médailles seront traitées aussi généreusement que la section des Estampes.

L'étage inférieur du Palais (Montagne de la Justice) sera consacré à la section des Archives.

les rendre dignes d'une documentation ou ressuscite le passé fait de tant de siècles ?

Dans les plans de M. Calluwaers, si parfaitement étudiés, tout un domaine est mis à leur disposition. En dehors des locaux actuels transformés et des deux étages qui entourent le square pittoresque de la Bibliothèque royale, actuelle où s'élève la statue de Charles de Lorraine, le grand dépôt de la rue de Ruysbroeck équipé comme celui des Livres, de la colonnade voisine, mettra à leur disposition les huit étages de son treillis en fer, desservis par des ascenseurs. Ce dépôt mentionné dans un article précédent, hall gigantesque, aura 90 mètres de longueur sur 60 de largeur. Ne pas oublier qu'il entend vivre pendant de longues années, que le temps alimentera de plus en plus nos archives, et qu'en sextuplant les installations du jour, on les étouffent, M. Calluwaers n'a nullement exagéré, d'autant plus qu'elles auront leur salle d'études, une salle de consultation, etc.

AGRANDISSEMENT DES MUSEES

Les épreuves du Mont des Arts ne touchent pas au Musée moderne, c'est-à-dire qu'elles respectent les salles existantes répondant à tous les vœux des artistes — on restaure les galeries qui pendant l'occupation avaient eu à souffrir de l'humidité sans qu'il soit possible d'intervenir — mais elles apportent de l'extension aux locaux.

Grâce à l'étage supérieur du Palais des Archives, rendu incombustible, notre galerie nationale, avec ces salles nouvelles, est triplée. Il sera donc aisé de lui adjoindre, si la commission des Musées le juge bon, une section d'art décoratif.

Dans le projet, deux salles sont réservées à la sculpture, appelée à quitter le hall, où, d'après certains artistes, la lumière s'épand sur les marbres et les bronzes beaucoup trop

disposera des nouveaux locaux, n'est-il pas évident qu'elle les répartira elle-même entre les deux musées. C'est ce que M. Calluwaers a compris en ne marquant entre eux aucune ligne de démarcation.

Les locaux s'agencent heureusement, fusionnent et, en s'harmonisant, facilitent la visite des promeneurs.

DEUX PLANS

Impossible de rendre le côté maletsteux, la plasticité du décor intérieur sans la collaboration de deux plans qui l'éclairaient complètement.

Le premier apporte, en coupe transversale, les locaux du palais de la rue de l'Empereur. En partant de la gauche, après un fragment de la façade, les trois étages nous confient le secret de leur architecture monumentale, avec la sveltesse des colonnes de la salle d'exposition. Voici la porte de la section des Estampes, guidée par de hautes figures dans un cadre Renaissance, et, plus bas, des verrières ou des pages picturales surplombant les issues. Puis c'est une échappée de la grande salle de lecture surgissant sous son lanterneau et invitant quelque décorateur illustre à peupler de ses rêves un large panneau.

Avec le second plan, coupe longitudinale du grand vestibule de la rue de l'Empereur, l'imposante masse des dégagements précède sa fastueuse vision. Elargissant ses deux volées, l'escailler, d'allure monumentale, mène à la porte de la salle de lecture de la bibliothèque, qu'une Minerve domine, tandis que des cariatides en complètent le cadre. Des statues se détachent de leur niche ornent les panneaux voisins et des perspectives de colonnes apparaissent entre les pilastres qui étoffent le décor.

En regardant ces deux épreuves, on comprend mieux le travail de l'architecte, c'est le témoin

Le Budget de la Dette publique

LES DISTRIBUTIONS D'EAU

Le gouvernement a décidé de présenter un nouvel amendement au projet de budget de la Dette publique pour l'exercice 1922.

Cet amendement vise la participation de l'Etat dans les charges de l'emprunt de 22.500.000 fr. à contracter par la Société Nationale des Distributions d'eau au Crédit Communal de Belgique. Le gouvernement serait autorisé à couvrir l'emprunt de la garantie de l'Etat.

En suite de cet amendement, le projet de budget de la Dette publique s'élèverait à 1 milliard 132.655.084 francs pour les dépenses ordinaires et à 181.000 francs pour les dépenses exceptionnelles.

A l'appui de sa proposition, le gouvernement publie une longue note exposant les motifs de l'opération projetée. Il s'agit de doter certaines régions du pays d'une distribution d'eau potable.

La situation actuelle de cette population, au point de vue de l'alimentation en eau potable, est réellement lamentable, et il s'attache un intérêt hygiénique de premier ordre à ce qu'il y soit porté remède au plus tôt.

Le service de distribution d'eau à créer dans le Bas-Borinage intéresse trois communes : Jemappes, Hornu et Quaregnon, comptant ensemble près de 45.000 habitants.

Dans le Sud-Est du Limbourg, les villages qu'il s'agit d'alimenter sont au nombre de vingt-trois; leur population totale est de 20.400 âmes. L'eau potable y fait presque complètement défaut; la situation y a été particulièrement critique au cours des sécheresses de l'an dernier, et il ne serait pas possible de la laisser

NOTES PARISIENNES

LE DERNIER DISCOURS DE M. DESCHANEL

Paris, 9 mai. On a beaucoup parlé du discours que M. Paul Deschanel n'a pu prononcer au Sénat par suite des renvois successifs de son interpellation; finalement, il est mort avant d'avoir pu parler.

Hier, j'ai rencontré M. Géo Gérard, qui a été longtemps le chef de cabinet de l'ancien président de la Chambre avant d'entrer au parlement.

— Quelle perte, disait M. Géo Gérard; comme vous le savez, il voulait donner un suprême avertissement au pays dans ce discours que les circonstances — qu'on a quelque peu aidées — ne lui ont pas permis de prononcer.

M. Géo Gérard pense que d'ailleurs ce discours n'est pas perdu :

— Comme vous le savez, me dit-il, M. Paul Deschanel n'improvisait pas; il arrivait à ces beaux effets d'éloquence que nous avons si souvent applaudis, par une préparation soignée, qui donnait tant d'élégance à sa pensée. Naturellement, le discours qu'il devait prononcer avait été préparé comme les autres et le manuscrit doit être quelque part. On le trouvera un jour ou l'autre dans ses papiers. Le président était très méthodique et très ordonné. Nous saurons alors ce qu'on l'a empêché de dire.

Me permettra-t-on d'ajouter que j'ai vu le manuscrit et M. Paul Deschanel m'en a même lu quelques fragments. Après cette communication, il renferma le manuscrit dans le tiroir de son bureau, à gauche, celui qu'il fermait à clef. « Je veux qu'on sache! » me disait-il le matin où il m'avait prié de passer, c'était quinze jours avant sa mort.

Je publiai une partie de notre conversation dans l'« Eclair », et j'y fis une copieuse allusion dans une de mes « Notes parisiennes ». Qu

...vont qui parviennent à la virtuosité de nos artistes de s'affirmer, occasions devenues trop rares, au grand détriment de l'art monumental.

Ce ne sont pas les décorateurs réputés qui nous font défaut, mais les édifices appelés à être pavés de leurs œuvres.

A côté de la salle de lecture, voici une salle de travail, pourvue de pupitres, réservée aux personnes désireuses de prendre des notes, de se livrer à un travail de copie ou de compilation, etc. A droite, autre initiative, s'ouvre la salle des cartes et plans propices à des études de géographie mondiale, tandis que de l'autre côté, à gauche, une annexe du grand dépôt groupe les livres les plus demandés, ceux dont la lecture a été commencée, et qui vont être réclamés.

Avec la bibliothèque en elle-même, à l'ossature de fer, aux étages superposés, des communications faciles et directes rapprochent la salle de lecture. Nous avons parlé des galeries en fer, longeant chaque étage de livres, ou-

...côté actuel), mis au service des premiers, disposera de deux entrées, l'une à la hauteur de la Petite rue du Musée, l'autre au centre de la façade qui regardera le square.

Les médailles résideront à l'étage supérieur, partagé en salles d'exposition parfaitement aménagées. Et le public connaîtra enfin les trésors dont nous disposons. A ce titre, l'exposition népotonnienne n'a-t-elle pas pris la valeur d'une révélation?

La naissance du Mont des Arts apportera également aux archives l'air libérateur qu'elles ne respirent plus, les infortunées, depuis longtemps. Ne sont-elles pas entassées dans des locaux qu'il vaut mieux ne pas qualifier? N'est-il pas nécessaire de les moderniser, de les aérer, de

parcimonieuse, créant un jour faux.

Les salons prévus du côté de la rue de Ruysbroeck pourront recevoir nombre d'œuvres présentées avec le goût qui s'affirme aujourd'hui dans la salle réservée à l'Art français du XIX^{me} siècle.

Et le Musée Ancien? Le projet réclame l'expropriation des immeubles qui constituent, à l'angle de la rue de la Régence et de la place respectant le plan Guilmard de la façon la plus consciencieuse et la plus scrupuleuse, met à la disposition des œuvres des maîtres d'autrefois de nouvelles salles dont les Gothiques et les peintres hollandais seraient les premiers à tirer profit. Vers la rue de Ruysbroeck, deux salons également abriteront avec joie les chefs-d'œuvre de l'Art ancien. A l'époque opportune, quand la commission des Musées

gnaie du socle apporté par le concours de tous les détails, à la beauté de l'édifice. Si le Mont des Arts est construit, des trésors, qui appartiennent à la Belgique entière, disposeront du palais voulu par leur rareté ou leur splendeur.

Il se présente toutefois une objection, née de la crise actuelle. Où les expropriés trouveraient-ils à se loger? Mieux vaut encore un foyer branlant, étroit, vétuste, que pas de maison du tout. Il est certain que le jour où l'on percera le grand boulevard et où l'on construira la Bibliothèque Royale, comme amorcé du Mont des Arts, les pouvoirs publics se préoccuperont de cette question et qu'ils la résoudreont en tenant compte d'intérêts respectables. Mais ceux de l'hygiène et de la salubrité publique sont également sacrés et l'on ne peut abandonner la cause de la Science et de l'Art, qui réclament une résidence digne des services qu'ils rendent à l'humanité!

E. KER.

perdre sans compromettre gravement les intérêts de l'hygiène, comme aussi ceux des exploitations agricoles, qui constituent la seule ressource de la région.

Dans le Nord de la province de Namur, il faudra faire face aux besoins d'une population de 13,000 âmes, complètement dépourvue d'eau par suite d'un affaissement de la nappe aquifère, qui a provoqué le tarissement des sources et des puits.

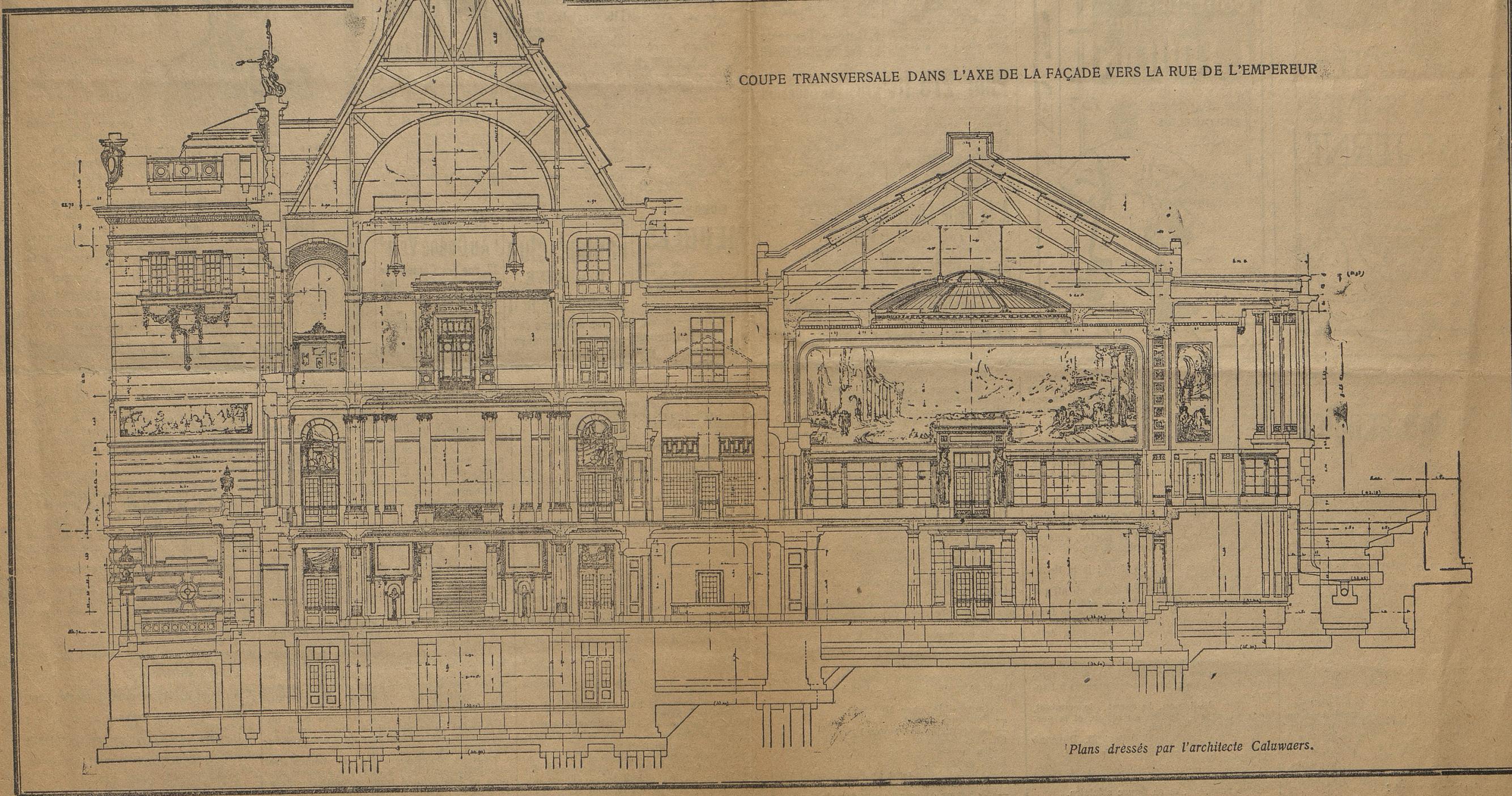
Enfin, dans la région de la Dendre supérieure, il faudra pourvoir, au moyen d'une source puissante émergeant à Neufvilles, près de Soignies, à l'alimentation d'une cinquantaine de communes situées dans la vallée de la Dendre supérieure, au Nord du Hainaut et dans le Sud-Est de la Flandre Orientale.

D'après les prévisions de la Société Nationale de Distributions d'eau, les travaux dureront de trois à quatre années.

« Soir »
— Tout cela est très bien, me dit le Président, mais ce ne peut être qu'une préparation. Je vois bien que vous hésitez à mettre des personnalités de vos amis en cause; je ne vous demande d'attaquer personne; je ne l'ai jamais fait. Mais au-dessus de l'amitié qui passe, il y a la vérité qui s'impose. Dans mon discours, je mettrai les choses au point. J'ai trop souffert pour que je ne dise pas tout. Ce sera, d'ailleurs, le côté secondaire. Le principal intéresse l'avenir du pays. Après les catastrophes que nous avons subies, si on ne prend les mesures énergiques et urgentes qui s'imposent, nous allons vers les abîmes.

En prononçant ces mots, il était grave et réfléchi; il n'y avait aucune nervosité dans sa voix. C'était le patriote qui sait et qui remplit un devoir de conscience. Cette parole ne peut être perdue. On la retrouvera quand on voudra.
JEAN-BERNARD.

COUPE TRANSVERSALE DANS L'AXE DE LA FAÇADE VERS LA RUE DE L'EMPEREUR



Plans dressés par l'architecte Caluwaers.

LES EMBELLISSEMENTS DE BRUXELLES

LE MONT DES ARTS

II

PLACE DE LA JUSTICE

De nombreux lecteurs, après avoir contemplé la future façade de la Bibliothèque Royale, avec, à l'arrière-plan, la silhouette du Mont des Arts, ont réclamé, en une vision plus complète, tous les traits de l'immense édifice.

M. Calluwaers ayant bien voulu y consentir, voici une vue d'ensemble des bâtiments vers la rue de Ruysbroeck, d'une étonnante variété d'expressions architecturales, où la pensée est toujours obsédée par la nature des locaux qu'elle entend annoncer.

Nous avons longé la rue de l'Empereur, bordée par la somptueuse bibliothèque. Nous voici place de la Justice, où la statue d'Alexandre Gendebien donne aux indifférents une leçon de patriotisme.

Si le grand boulevard est tracé, ce carrefour, prenant une physionomie plus attirante, élargira la perspective et permettra le recul nécessaire à la vue du pavillon d'angle et du bâtiment voisin, consacré aux périodiques. Le style s'efforce de trouver la transition nécessaire entre le palais de la rue de l'Empereur et la majestueuse colonnade de la rue de Ruysbroeck. Très ouvragée, cette façade cherche le rythme qui veut enlever toute froideur au monument. Cependant, dans une épure ultime, l'émérite architecte a visé à un peu plus de simplicité, et le clocheton qui met à la toiture une jolie aigrette a disparu. Il en est de même du portique, — trait d'union entre ce bâtiment si bellement ouvré et ciselé et la colonnade, — remplacé par un petit campanile. C'est le résultat de longues études. Débarrassé de sa lanterne, le toit du petit palais des périodiques, où se situe la salle de lecture qui leur est strictement réservée, s'harmonisera davantage avec la ligne plastique de l'ensemble. Il y a là un progrès heureux, tout en reconnaissant que l'œuvre de premier jet avait beaucoup d'agrément, comme on peut le constater par l'illustration ci-jointe; mais la simplification voulue apporte plus de pureté au style. Et la sveltesse des lignes s'accroît de l'élanement du petit campanile, substitué au portique.

LA COLONNADE

Le long de la rue de Ruysbroeck, elle se développe, majestueuse, précédée d'un petit square de 6 mètres de largeur, corbeille de fleurs, bouquet de verdure diverse, enserré par une balustrade aux vases espacés, que vient couper au centre une grille élégante.

Pourquoi ce jardinet?

La rue n'ayant qu'une largeur de 14 mètres, le recul eût été insuffisant pour un décor architectural aussi vaste. Le champ de la vision s'étendra donc sur 20 mètres.

Ce piédestal de verdure mettra en valeur la pierre blanche de l'édifice, et la tonalité des fleurs fera valoir davantage les beaux tons du granit. Entre leurs colonnes imposantes, les dix-neuf baies vitrées gardent une réelle majesté. Elles s'allongent, hardies, comme fières de leur allure esthétique. L'attique, couronnant cette colonnade grandiose, en dissimule avec adresse le lanterneau.

Derrière cette façade, véritable expression de l'art monumental appliqué à l'architecture, s'ouvre l'immense salle des livres de la bibliothèque, le dépôt des imprimés.

Majestueuse dans ses proportions, — 90 mètres de longueur sur 19 mètres de largeur, — elle hausse les huit étages d'une construction

III

Quelle modification M. Calluwaers apporte-t-il à la place du Musée? A l'orée même de la place Royale, sitôt le portique franchi, le passant se trouvera devant un escalier d'allure monumentale qui le mènera devant la grille actuelle de la Bibliothèque Royale. Rassurons les artistes et les esthètes: les plans de l'émérite architecte respectent le décor actuel, si simple, si gracieux. Et l'entrée extérieure du Musée Moderne gardera tout le charme de ses motifs si attrayants, comme la dernière lumière d'un style qui s'éteignait.

Pour s'y rendre, l'on descend, aujourd'hui, en pente raide, ce qui nuit au coup d'œil d'ensemble... Le futur escalier posera sa dernière marche sur le sol de la place, d'un niveau parfaitement égal.

Les constructions, plutôt insignifiantes, qui enveloppent celle-ci comme dans une gaine étroite, disparaîtront, et, dégagé, le petit temple protestant, ancienne chapelle de Lorraine, collaborera à la gaieté de cette place, gaieté par ses traits rieurs, mais morose par son isolement.

L'élargissement de la petite rue du Musée y mettra fin, en facilitant l'entrée non seulement aux piétons, mais aux véhicules de tous genres.

MONTAGNE DE LA COUR

Revenons place Royale et descendons lentement la Montagne de la Cour. La première habitation à notre gauche continue l'architecture voisine, suivie d'un bel hôtel où ressuscite le style Guimard, moins sévère, obéissant encore à la floraison de la fin du XVIII^e siècle.

L'œil de bœuf ornementé surgit, se mêlant heureusement à la balustrade de l'attique. Vases espacés, colonnes animent la façade, qui sert de transition entre l'austérité majestueuse de la place Royale et les deux pavillons gardant l'entrée de la petite rue du Musée.

Ici, nous retrouvons le sourire du style Charles de Lorraine; le portique en est imprégné, s'harmonisant avec la façade de la Bibliothèque. Là-bas, à l'arrière-plan de la perspective, suivant l'indication du cliché.

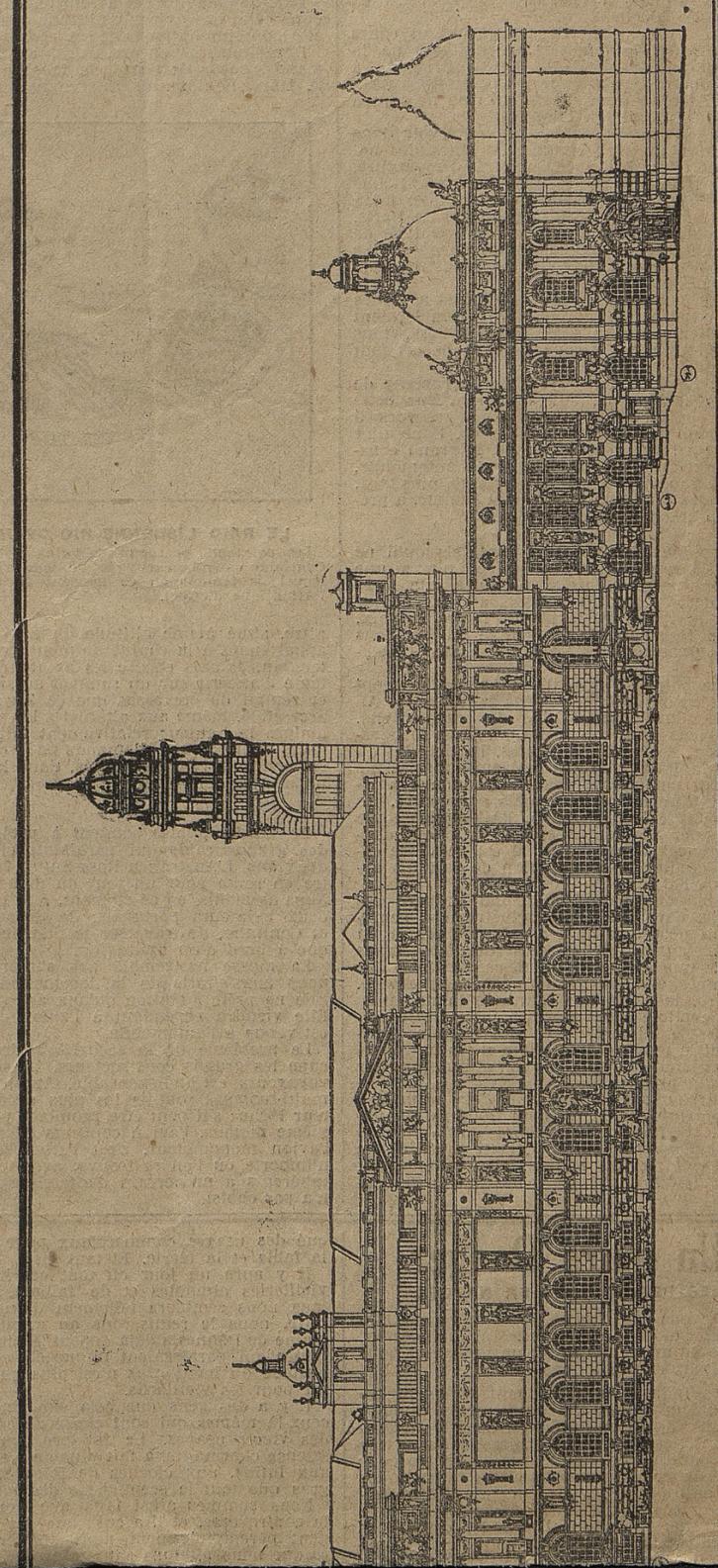
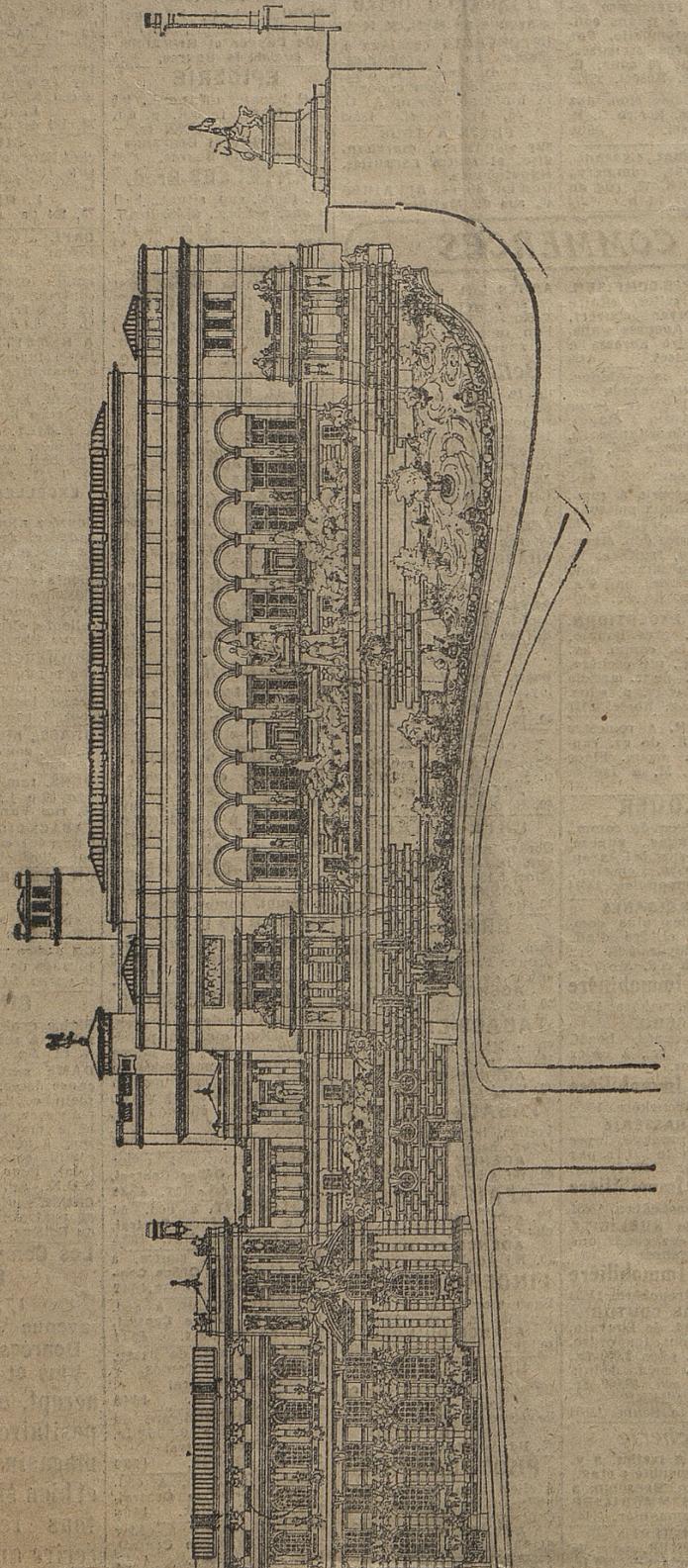
Le pavillon que nous voyons à gauche servira de restaurant, à l'exemple des annexes, si utiles, de certains grands musées à l'étranger; celui de droite, comme nous l'avons dit dans le premier article, servira d'entrée aux sections des manuscrits et des médailles.

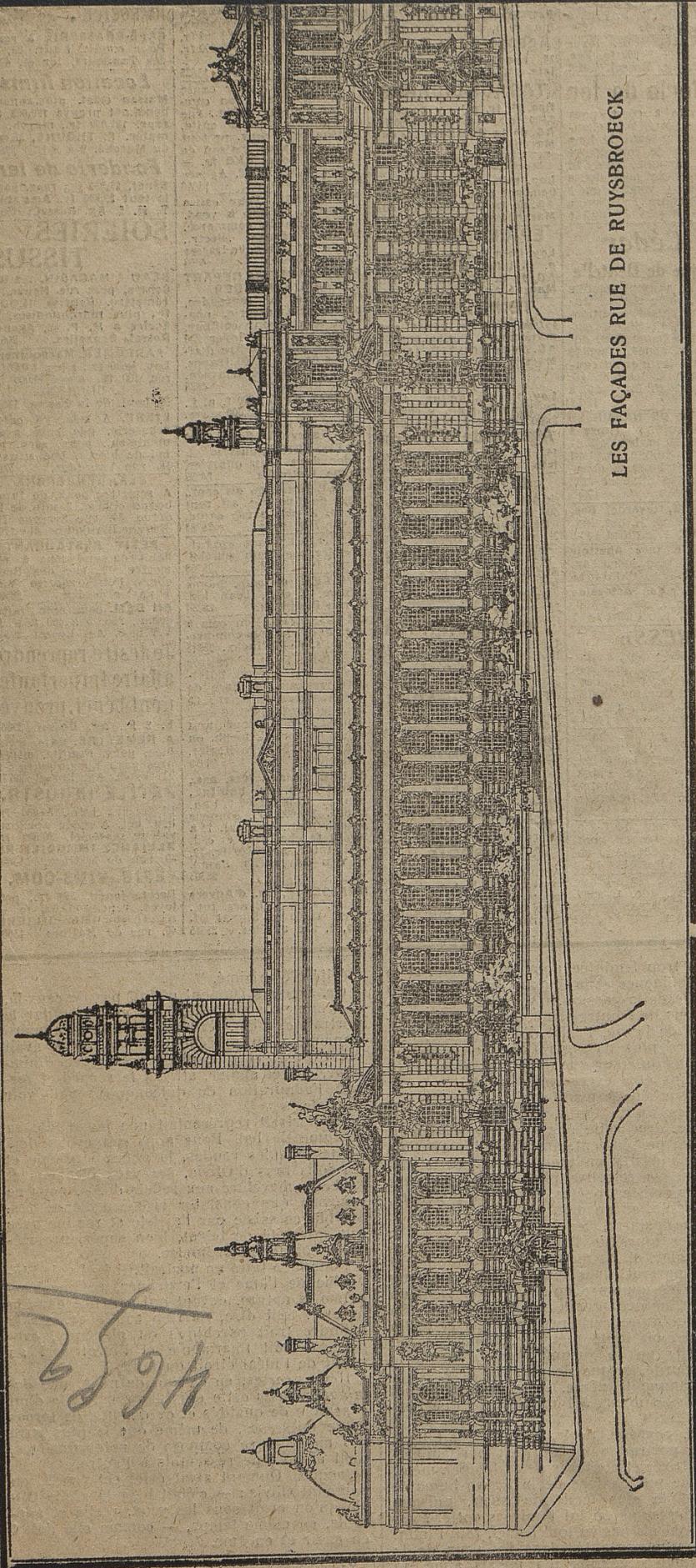
Une petite colonnade annonce le grand bâtiment du centre, laissant, au-dessus de sa balustrade fleurie de vases, se profiler les pilastres et le fronton de la chapelle de Lorraine.

Ne trouvez-vous pas que la grande réduction de ces diverses façades provient de leur variété? Pendant dix ans, M. Calluwaers a obéi uniquement à son inspiration. Aucune tyrannie officielle n'est venue entraver son œuvre. Quand il a modifié ses plans, c'est après de laborieuses et nouvelles études, sans sortir jamais du rêve qu'il entendait réaliser. Il a bien voulu nous l'expliquer à Londres, dans le petit atelier de l'exil, souvent menacé par les tempêtes des gothas et des zeppelins, tragiquement hostiles aux environs, et ses épreuves en apportent la vision nette. S'il avait dû travailler avec quelque grave censeur penché sur son épaule, toute fantaisie eût été tuée en lui. Or, l'architecte qui ne peut plus obéir au caprice de son imagination est perdu.

Nous voici, en descendant le square monumental, devant le Palais des manuscrits et des médailles. Sa physionomie, nettement individuelle, cherche dans son particularisme à expliquer, à exprimer ce que l'édifice contient. Il se vêt de plus de gravité...

Les motifs aux angles, ainsi que le décor cen-





LES FAÇADES RUE DE RUYSBROECK

en fer, à la puissante ossature, recevant dans les plis de son immense treillis tous les livres, tous les imprimés, dispositif déjà adopté aux Etats-Unis, en Angleterre, etc., afin de supprimer le moindre danger d'incendie.

Il sera éclairé sans que rien de sa structure ne reste dans l'ombre, latéralement et par le haut. Grand progrès réalisé sur les installations actuelles. Chaque petit étage du dépôt aura sa galerie, où les bibliothécaires circuleront aisément, et rien ne sera négligé afin de répondre aux côtés pratiques nécessaires.

Plus d'un million de livres pourront s'aligner là, facilement rangés dans les treillis, éclairés par la lumière du jour, baignés dans ses flots, du haut jusqu'en bas.

EXTENSION DES MUSEES

Nous voici au delà de la colonnade; un nouveau palais nous requiert. Il est situé à l'arrière de la bibliothèque actuelle, et, d'aspect très décoratif, avec ses élégants pavillons aux extrémités et son luxueux avant-corps central, il rappelle dans plusieurs de ses motifs: le fronton, les vases espacés de l'attique, etc., l'époque et le style de Charles de Lorraine, en concordance avec la façade de la place du Musée.

Cependant des liens très étroits se manifestent entre l'architecture de la colonnade et celle de certains motifs latéraux; c'est comme la note dominante d'un thème initial qui revient et s'inscrit dans la pierre, en donnant une harmonie à l'ensemble.

Regardez le cliché: toute lourdeur est épargnée à l'immense édifice. Au lieu d'une caserne, des palais s'alignent et vivent...

Nous venons de dire que ce monument est à l'arrière de la Bibliothèque Royale. Ajoutons: en contre-bas. En effet, il n'atteint le niveau du square de la bibliothèque qu'au second étage, là où le motif central se transforme en portique, dans l'axe même de la statue de Charles de Lorraine. Un couloir ayant un aspect de loggia relie cet étage aux galeries supérieures du musée ancien. Se continuant dans le nouvel édifice, il donne accès à une série de petits salons, où l'on réunira les tableaux de cheval présentés dans une ambiance d'intimité, comme ils ont vécu, entourés de meubles et de souvenirs de l'époque.

Des matériaux isolateurs sépareront cet étage du premier et du rez-de-chaussée réunis, destinés aux archives, en supprimant complètement tout danger d'incendie.

Comme les livres, les archives disposeront donc des mêmes installations, de ce même dispositif en fer, aux huit étages superposés, avec galeries, rendant facile le travail des archivistes.

Des fenêtres éclairant le couloir supérieur de ce palais, les visiteurs auront sur Bruxelles et la vallée de la Senne une vue panoramique d'une grande beauté. Et ce sera pour les étrangers parcourant nos musées une surprise de plus.

A l'arrière-plan du cliché, c'est, derrière la colonnade, en silhouette, l'extension apportée au musée moderne, une galerie communicant, sous la jolie tourelle du centre, avec les petits salons réservés aux maîtres d'autrefois.

A l'autre extrémité, le grand campanile annonce au loin le Mont des Arts, la Belgique se haussant au niveau d'Athènes ou de Rome, comme parlent éloquentement, au-dessus des cités, les tours des cathédrales et les flèches des hôtels de ville.

Mais leurs voix évoquent le passé. Celle-ci prédira nos gloires futures.

LE JARDIN SUSPENDU

Nous touchons au musée ancien, nous rapprochant de la rue de la Régence.

La noble conception de Balat ne peut garder la tare de son flanc droit. Respectant la sérénité de sa façade principale, M. Calluwaers se borne à animer, à transformer, à étoffer, à décorer la muraille qui, masquée par la rue de Ruysbroeck, a été livrée au plus complet abandon, en dépit de ses figures de bronze.

Le décor se fait archaïque; Rome ressuscite; le style classique le plus pur renaît. Le long des locaux où l'Union des Villes prépare, dans le secret d'un habitacle inconfortable et humide, le triomphe de l'urbanisme, s'étendra, dans une magie de plantes et d'essences diverses, un jardin suspendu. A la limite de la rue de Ruysbroeck, au pied du mur qui le soutiendra, orné d'une balustrade, un petit square s'élargissant vers son extrémité mettra de la gaieté dans cet énorme cadre du Mont des Arts. Un monument allégorique s'échappant du square dominera le jardin suspendu.

Voilà qui modifiera quelque peu les abords de la rue de la Régence, à l'endroit même où la rue de Ruysbroeck lui tend la main avec une mauvaise humeur trop évidente.

E. KER.

ble à son éloquence.

Au-dessus du rez-de-chaussée, de chaque côté du portique, des niches peuplées de statues s'espacent, comme protégées par une frise élégante qu'un entablement couronne, supportant la balustrade algrettée de vases. La gravité de ce monument n'a donc rien d'excessif, et le classicisme dont il se recommande par certaines lignes se garde de toute rigueur.

A-t-il à tracer les plans du Palais de la rue de l'Empereur, M. Calluwaers n'hésite pas à prodiguer les motifs gracieux.

Dessinant la colonnade de la rue de Ruysbroeck, il vise à l'ampleur, à la majesté. Il semble avoir cherché ici un autre effet, en concordance avec le square. Le recul est plus vaste, les lignes, dès lors, se font plus expressives, comme pour être vues à distance, et l'édifice, dans sa somptuosité, est digne de servir d'entrée principale aux Musées. Celle-ci, dans l'illustration ci-jointe, est masquée par une fontaine des jardins.

Le pavillon qui suit annonce la Bibliothèque Royale, rue de l'Empereur, au moyen d'une transition architecturale heureuse. Dans le pavillon d'angle se trouveront les locaux servant d'habitation au conservateur, et le bâtiment voisin disposera d'une vaste salle pour les réunions du conseil d'administration de la Bibliothèque.

LE SQUARE MONUMENTAL

Remplaçant le square actuel, il débute peu après la petite rue du Musée, épousant l'épiderme du sol, la déclivité du terrain.

Quel problème à résoudre! La pente a quinze mètres — vingt et un depuis la statue de Godefroid de Bouillon — et il s'agit de la mener sans heurt jusqu'au niveau de la rue de l'Empereur et le débouché de la rue de la Madeleine.

Limité par les bâtiments du Mont des Arts, le square s'étend en éventail, d'après la courbe du Coudeberg.

Deux pavillons animent, enjolivent ses extrémités. Il est entièrement fermé au nord par une galerie en marbre, aux fines arcatures, masquant les trente magasins construits en bordure du Coudeberg. Au cœur de la ville, dans une rue appelée à une grande circulation, chacun de ces magasins ne pourra-t-il pas être loué à 25,000 francs l'an, ce qui serait pour l'Etat d'un beau rapport, le dédommageant d'une partie des frais.

Entre la galerie de marbre et l'escalier monumental, les jardins se transformeront en un musée de sculpture en plein air. Les groupes, fontaines, figures, statues, se silhouetant dans la lumière, émergeant de la verdure, entourés de fleurs, parleront de notre Ecole, mais non au moyen d'un plan général, d'une commande en bloc, renouvelant la malheureuse aventure du Jardin Botanique. Ne pénétreront dans ce square que les œuvres dignes de le décorer. Les groupes des jardins actuels y trouveront certainement place.

Ce musée en plein air servira de vestibule grandiose au Mont des Arts, en invitant les étrangers à y pénétrer. Du sommet de l'escalier, le panorama, respectueusement sauvegardé, embrassera une grande partie du Grand-Bruxelles jusqu'aux collines lointaines se perdant, en teintes estompées, dans la ligne horizontale. Rien, en un mot, ne mettra obstacle au rayon visuel, considération qui a sa grande importance. De haut en bas, le square pourra être englobé d'un coup d'œil, avec tous ses abords et aussi tous ses attraits.

AU PIED DU GEANT

Nous avons fait le tour du colosse, décrit ses diverses façades, leurs silhouettes au jeu si varié, rue de Ruysbroeck, place de la Justice, rue de l'Empereur, Montagne de la Cour.

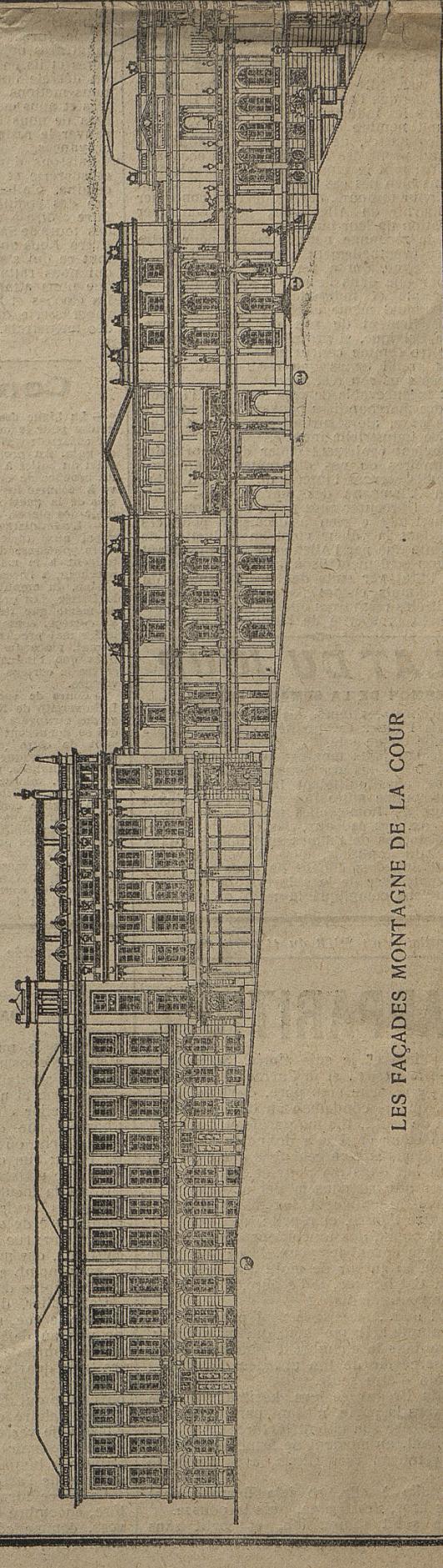
M. Calluwaers n'a rien laissé, au hasard; toutes les installations intérieures sont prévues, avec leurs vastes dégagements, aux escaliers larges, de fière ou de puissante allure. Ceci fera l'objet d'un dernier et quatrième article, indispensable à l'analyse synthétique du Mont des Arts.

Si l'impasse de la Moutarde a été fermée, il reste encore des taudis dont Bruxelles peut rougir. Les malheureux habitants n'y sont pas à la fête. Faites une enquête. A l'extrémité d'un couloir étroit, rue de l'Empereur, un petit escalier d'aspect étrange mène à une cour surélevée cernée de bicoques aux pauvres yeux éblouissants... Ah! ces fenêtres! Et sur toute cette misère plane, gigantesque, la haute muraille du Musée Moderne, comme quelque donjon écrasant de sa masse tout ce qui l'entoure et privant d'air ceux qui vivent à son ombre. C'est fantastique comme une eau-forte de Jules De Bruyker. Même impression à l'impasse Saint-Eloi, rue de Ruysbroeck.

Au point de vue de l'hygiène et de la salubrité, des garanties à donner au cœur même de la cité, de la santé publique à assurer et à défendre, la construction du Mont des Arts rendra d'immenses services.

Et c'est là une considération qu'il serait dangereux de repousser à priori.

E. KER.



LES FAÇADES MONTAGNE DE LA COUR



PONTS ET CHAUSSÉES

N°

.. ANNEXE ..

Prière de rappeler les indications ci-dessous dans la
réponse.

BRUGGEN EN WEGEN

Nr

... BIJLAGE ..

Men gelieve in het antwoord bovenstaande
aanwijzingen te vermelden.

COMMISSION DU PALAIS DU CINQUANTIENAIRE

&

DU MONT DES ARTS

Bruxelles, le 17 octobre 1919

Monsieur et Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la
sous-commission du Mont des Arts, se réunira, Jeudi, 23
octobre courant, à 10 heures à l'Hôtel, 17a rue de la Loi.

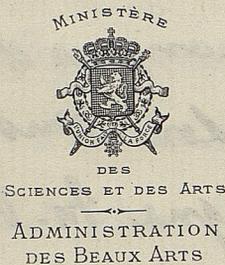
Croyez Monsieur et Cher Collègue, à mes senti-
ments les plus dévoués.

Le Président,

VINCK.

*Monsieur Fierens-Gevaert
Secrétaire au musée de Peinture
17, place du Petit Sablon
Bruxelles*

16 - 10 - 1919



Personnelle

Mon cher Tierens

J'ai vérifié que je puis disposer d'un
feu de temps lundi après-midi et je
prie Mm. Hans et Martha de venir
à trois heures à mon cabinet muni
de plans et projets pour la construction
de galeries d'exposition en contre bas de
l'hôtel Lorrera. —

Vous m'avez manifesté le désir
d'assister à cette réunion. Je comprends
très bien que le sujet vous intéresse
et que vous teniez à venir prêter

meini forte à celui des architectes dont
le projet ne saurait manquer d'être
le plus heureux mais je dois vous
dire confidemment que M. Vinck
et vous même me mettez à ce propos
dans une situation un peu délicate.

Le Ministre m'a officiellement
délégué pour représenter le Département
au sein de la Commission et l'on
vous a introduit ce matin. Nous
avons déjà tenu plusieurs séances.

M. Verlant, qui s'intéresse très
particulièrement à la question des
locaux d'expositions n'a pas été
designé. Or vous n'ignorez pas
qu'il n'intend pas abdiquer la
direction d'aucune branche de ses
services. Dans ces conditions je

me demande à quel titre je vous
conseignerais sans consulter d'abord
M. Verlant et l'appeler à examiner
avant vous les projets Hans et Horta?

Quand il s'agit des locaux des
Musées Ancien et Moderne votre
présence et votre intervention sont
amplement justifiées. Quand il
s'agit de locaux pour expositions
temporaires à Bruxelles je me
demande si vos titres sont plus évidents
que ceux de M. Verlant - ou même
ceux des dirigeants de la
Société Royale des Beaux-Arts (organisa-
teurs des Salons annuels de
printemps), du Président de la
Société des Architectes, du Directeur

de la libre littérature, de son art,
ch. etc. personnalités dont l'avis
serait intéressant mais qu'il
me parait un peu prématuré de
consultes en ce moment.

Je vous prie de m'excuser de
traiter les choses avec ma
franchise ordinaire, j'ai toujours
pensé qu'il vaut mieux s'expliquer
nettement et que les silences
diplomatiques sont fermier.
Vous me répondez de même.

Bien sincèrement à vous

Paul Cambot

Quarter Montague de la Cour
et extension des musées
1895-1919.

Date

17.6.17

A/18.

Monsieur le Ministre

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'à la suite de
votre lettre du 19 mai n° 33199 ^{l'Union, la stipulation de placement} notre ~~secrétariat a fait placer~~
sur chevalet au Musée moderne des tableaux de Van Holder, Farasyx
Charlet, Cluysenaer et Le Sidaner (salle L du Musée moderne.)

~~Toutefois pour permettre le placement il a fallu renvoyer
au magasin les tableaux de Verstraeten le lever de Sirius
de Smits Ophélie et de Portaels Mignon (don du baron Kraux)
Le public se plaint de ce que dans la salle II
les tableaux accrochés aux murailles dans la salle II
ne sont presque plus visible par suite de la rangée de tableaux
sur chevalet que se trouvent placés devant. ^{tous ces} ~~l'empêchent~~
de voir les œuvres accrochés aux murailles.
Nous nous sommes réunis par un comité d'experts
au sujet.~~

[Cette mesure a eu pour conséquence forcée de faire renvoyer
des magasins les tableaux de Verstraeten le lever de Sirius, de
Smits Ophélie et de Portaels Mignon (don du baron Kraux)
Les visiteurs en outre se plaignent de ce que ce grand nombre
de tableaux placés sur chevalets ~~empêche de~~ l'empêchent de
plus en plus difficile voir les œuvres placés ~~à l'arrière~~ aux parois.
[Nous nous sommes réunis à nouveau sur les difficultés insurmontables
que l'insuffisance des locaux du Musée moderne crée à notre collègue et
sur les mesures auxquelles de limiter ou les dispositions de la C. D. les
grandes salles réservées aux expositions de l'Art d'Art]

Douzième Le huitième

Comme suite à votre communication du 12 nov.
 nous avons l'honneur de vous faire connaître
 que notre Collège a consacré deux séances
 successives à l'examen et la critique des
 plans dressés par feu M^r l'architecte Acker
 en vue de l'agrandissement de musées. — In
~~la première séance à la Chambre, de ce lieu~~
 à votre département de Beaux Arts et
 M^r l'architecte Collevaers assistaient à ces séances.
 Pour ~~permettre aux membres de~~
~~notre Collège d'étudier attentivement~~
~~le projet en question, M^r l'architecte~~
~~Collevaers~~ avait bien voulu
 faire parvenir à notre administration
 douze exemplaires des plans et de coupes
 indiquant ~~les dispositions nouvelles~~
 indiquant les dispositions nouvelles présentées
 par le projet Acker; ces documents avaient
 été remis aux membres de notre Collège
 quelques jours avant la seconde séance. Les objections
 ont retenu particulièrement l'attention de
 la Commission Directrice :

- 1° ~~Concernant l'isolement~~ d'isolement des
 musées. 2° d'éclairage des salles.

[Sur ces deux points ~~notre~~ notre Collège s'est
~~exprimé~~ exprimé avec une quasi unanimité. Il
 est de toute importance d'assurer l'isolement
 de nos locaux; notre Collège s'est en conséquence
 rallié pour au projet qui consiste à
 grouper dans un même bloc de bâtiments
 les musées et les expositions. Il souhaite
 à nouveau que l'on veuille pour les derniers un
 local indépendant et ~~appelle~~ appelle vivement avec
 instance ~~de la part de~~ de l'Etat des Praliments formant l'angle
 de la rue de la Rigence et de la Place Royale.

Notre Collège exprime ~~en~~ les vœux les plus vives
quant au manque ~~d'éclairage~~ ^{ou de lumière} ~~ou de lumière~~
~~d'éclairage~~ ^{ou de lumière} ~~ou de lumière~~

d'éclairage dont souffriront les locaux propres et
notamment la salle de sculpture. Notre premier
rapport en date du 12 Mars 1913 contenait déjà à
ce sujet des observations ~~très~~ importantes. -

[Nous joignons à la présente lettre deux notes
rédigées par M^{rs} Cardon et Melis ^{et communiquées} ~~présentées~~
~~présentées~~ à la seconde séance consacrée au
projet Acker. ~~Les~~ Ces deux communications
ont été approuvées par la Commission Directrice et

~~et~~ ~~notamment~~ ~~en~~ ce qui concerne
la conservation ^{indispensable} des chapelles de Lorraine et de
Saint Georges, leur emploi comme salle de musée,
la création d'une salle destinée à la sculpture
moderne ^{où l'on s'exercerait à la fois} ~~avec~~ ~~une~~ ~~lumière~~ ~~latérale~~ ~~et~~ ~~une~~ ~~lumière~~ ~~centrale~~

~~et~~ ~~la~~ ~~lumière~~ ~~latérale~~ ~~et~~ ~~la~~ ~~lumière~~ ~~centrale~~
d'éclairage tombant de lanternes trop élevées etc.

Ces divers vœux ont été développés ~~devant~~
~~notre~~ ~~collège~~ ~~qui~~ ~~aura~~ ~~l'honneur~~
devant M^{rs} Calluwaert qui nous l'espérons sera
autorisé par le Gouvernement à en tenir compte

Recevez

de féliciter.

de respectueux

[Signature]

A de Vleeschhouwers
vanden

1914

V. der Ouderaa

le dernier refuge

Episode de la Guerre Espagnole

Portraits

la Fille de Juoz

Van Houe

jeunes filles des Environs
de Dordrecht

Muygens

Bouquet d'arbres peints

De Haard : Vols, au
premier

la Ville : Revue des Evols :

Gepland

la balche ~~peu~~ et ses enfants

† Schooband

Quelques maisons de

corporation

in ^{de} Besanaert

Paypuy

Van derend vork
pour le musée de l'armée

Huysen abry

Schapel

Vue de la ville d'Anvers

Lambres

Peinture mur à Jerusalem

Verheyden -
de Peeters de long
Prings -
de + grand

Seance du 2 décembre 1913

Comité de délimitation

Présents: Marquis Lapeyre, Tournant, Cardon, de Vieux, Verhaeren, Mellery, Hulin, Wauters.

Excusés: baron Empain ^{1°/ car pour qu'on attende 5 mois} & ^{2°/ s'il n'est pas venu d'autres demandes.} Lambert.

Procès verbal du 27 nov.

Revue Aynard, lettre ministérielle du 3 déc.

Wauters fait rapport =

Entêtement Bartlett Lett. minist. du 27 nov. X

Restaurations Lett. minist. 1 x ⁶²⁴ X

lettre Pol de March. 12000 fr. (entendu) 50000-
Verdunen 9000 (repté) 10000 20000
Procureur Reynesswale 1847. (15000 fr) de Becker Louvain
10000 6000

oui

Autiope. Commandant Van der Meulen (nov.)

Rudgers - Vaer - (nov.)

demande de J. v. Dundy -
oui

Wauters: Kleinberger petit barbon Engelbrechtsen 15000 fr
Demande de bois - vauley vs de voir

La question - pas de lumière pas de cour
Ouvrier du musée moderne -

Vermeeren mallery - tournant de approuver
Carbon - (halainy-d'abstient)

De musée moderne volle pour la
sculpture -

Les travaux nouveaux pas plus haut,

Conservation de l'ancien chapelle.

donc je suppose d'extension faite
qu'est ce que on y mettra ?

3^e A br
3

Messieurs

Comme suite à la décision prise
lors de la dernière séance de la
C... D... j'ai l'honneur de vous
envoyer un exemplaire des plans
et des coupes indiquant les dispositions
nouvelles prévues dans l'avant
projet décrit par feu l'architecte
Blaker pour agrandir et isoler
les locaux des musées.

Recevez bien _____

le secret

FJ

A

membre de la C. D. des musées royales

BRUXELLES, LE 3 décembre 1913

Monsieur

Comme suite à la décision prise lors de la dernière réunion de la Commission directrice des Musées royaux de peinture et de sculpture, j'ai l'avantage de vous transmettre douze exemplaires des plans et des coupes indiquant les dispositions nouvelles prévues dans l'avant-projet dressé par feu l'architecte E. Acker, pour agrandir et isoler les locaux des Musées -

Veuillez transmettre ces documents aux Membres de la Commission -

J'espère qu'une nouvelle réunion pourra avoir lieu dans un très bref délai, et que des conclusions définitives pourront être adoptées -

Agnez, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de mes sentiments dévoués

Caluwaers

à Monsieur Fierens - Gevaert, Secrétaire
de la Commission directrice des Musées royaux de peinture
& de sculpture - Bruxelles.

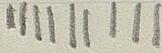
24 nov. 1913 - 2^{es}  

Présents: ~~marquis~~ marquis baron Empain Lambert de
mont laque Wauters Carbon Verhaeres
Mellery Salacng Hulins | motion d'ordre - Wauters
Excusés: A. Empain m. Colin

Procès verbal séances des 10 et 17 nov.

de la minière 20 nov. de Expositions (combattage)

J. Dupon. Ceth. minier. des 6 nov.

myder?  unan. le moins unelors

marines Reymerwael, Joop - marquette vis
Wauters: Raubier - Wood port. marq. d'acteurs.

Vente Agnard: Exp. samedi de 1^h à 6^h - vente lundi: 

Carbon
Hulins
Wauters

mont des Arts Ceth. minier. 12 nov. 1913

Mellery: le jour:

il y a moyen de donner satisfaction à tous les desiderata
reg de chambre latérale - 1^{er} étage éclairage par latéraux
liberté entière de mettre de hauteur désirables

Carbon: demande maquette - calligraphes - on la fera -

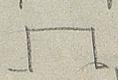
Empain photo sur bleu

Carbon: reg de chambre Art à min - à Paris salle du jour
de paume - en Belgique - grand à Bruxelles en
général hophauts - le pourdeur - reg de chambre
et 1^{er} étage - supprimer d'acteurs - opposé aux
beau parleris des expositions -

Laque: éclairage de la sculpture expositions de calligraphes
23 mètres de largeur: 2 bas volés de 8 mètres = 34 mètres

Wauters - laque - pas trop de lumière - mais lumière pauvre -
par le lumière latérale - Bureau Arts à l'ave -
jour hophaut -

Laque: la salle de sculpture? - pour coupe.

Hulins: la salle optique - hinhes porte - éclairage de Menzing
fenêtré  lanterne comme N-G.

musée moderne y compris la galerie
Chapelle Roberts - par moyen de la
maison -

~~à~~ Musée - musée insuffisant

21 nov. 1913

Comme suite à votre communication
du ^{9 novembre 30/20} nous avons l'honneur de
vous faire connaître que M^r
~~l'architecte~~ M^r Nohr Collège ~~est~~
~~sera~~ consacrerà leur seconde partie
de sa séance de lundi prochain...
novembre à l'examen de
plans de M^r Acker. M^r l'archi-
tecte Calluwaert ~~est convoqué~~
~~à~~ sera présent à cette séance
et ~~sera~~ entendu à partir de 2 1/2 h.

Rece

Le sec.

~~le président~~

Pf

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 12 novembre 1913.

N^o 30220.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

ANNEXE

Messieurs,

Par votre lettre du 22 mars 1913, vous avez bien voulu me faire connaître l'avis de votre collège concernant l'avant projet dressé par feu l'architecte Acker en vue de l'agrandissement des Musées. Cet avis se trouve inconciliable avec les observations formulées par la Commission royale des Monuments et des Sites sur le même objet. Je dois vous faire remarquer que la Commission des Monuments avait été consultée au point de vue spécial de l'architecture et des aménagements de voirie du Mont des Arts, tandis que par ma dépêche du 13 février 1913 je vous traçais comme programme de vous prononcer au sujet des dispositions intérieures du Palais.

Afin d'éviter de nouveaux malentendus et afin qu'il puisse être tenu compte des desiderata de votre collège, je vous prie de convoquer M. Caluwaers, architecte chargé de l'exécution des plans, de l'inviter à assister à une séance spéciale au cours de laquelle il pourra vous fournir tous les éclaircissements désirables. De cet échange de vues j'espère qu'il résultera une entente favorable à l'entreprise projetée.

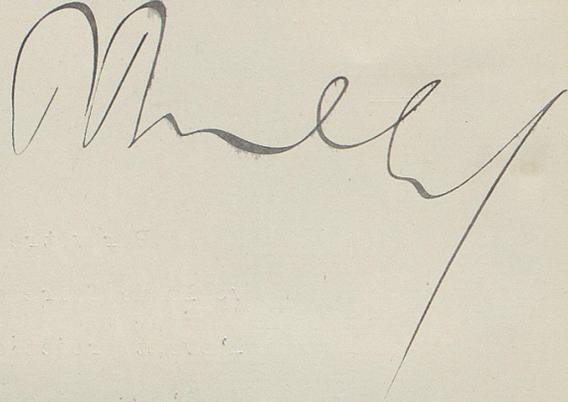
Vous voudrez bien, Messieurs, me faire connaître la date de cette réunion. Je désire charger un fonctionnaire

A la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture,
à Bruxelles.

de mon Administration d'y assister et de me faire rapport
sur l'état de la question.

Agréez, Messieurs, l'expression de mes sentiments
très distingués.

Le Ministre,

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'M. de ...', written in a cursive style. The signature is positioned below the typed name 'Le Ministre,'.

J. CALUWAERS
ARCHITECTE
40, RUE DU TACITURNE

BRUXELLES, LE 18 Octobre 1913.

Cher Monsieur,

Je voudrais beaucoup pouvoir examiner avec vous les études laissées par l'Architecte E. Acker pour l'isolement et l'agrandissement des Musées de Bruxelles. Chargé de compléter le projet et éventuellement de procéder à son exécution, je désire vivement tenir compte des indications & remarques spéciales que vous serez avisé de formuler sur la construction & sur l'installation de salles de Musées ou d'Exposition temporaires.

J'espère que vous pourrez m' consacrer quelques instants et que vous voudrez m' fixer le jour & l'heure qui vous conviendrait pour cette réunion.

Veuillez agréer, cher Monsieur, à mes sentiments les plus dévoués -

Caluwaers

à Monsieur H. Fierin - Servant
Secrétaire de la Com^{on} directrice des Musées de peinture & de Sculpture
1. rue des Musées - Bruxelles.

Exposition des musées.

Cardon : marque à grandeur d'exécution

Mullery : les jours & les salles plus ou moins grandes.

Wingfaberit : à l'opposé d'un ensemble - faire deux salles.

Huis ordre général - principe de la concentration musé et selon des nouveaux - grands inconvénients de us d'une muse -

trouver autre emplacement pour salon biennal - moindre danger pour incendie.

Et enfin à l'horizon préoccupé de la solution - japonais - ici on est amené à superposer des rez de chaussée.

entrée de l'ancienne cour - pas respectée - traités comme paravent conserves chapelle ~~chapelle~~

Question du pavillon - Toit plus élevé pour bloquer façade - le point de départ est façade en hémicycle -

Cardon trouve que pavillon écran.

Métidant

Attention des expositions au musée? Car don wuth.

Delaluy = ^{meunier pour} pierres pour musée grandissant - Delvalt

Tournainy belge Verhaeren Huis l'ordre son manuscrit.

PEINTURE ET DE SCULPTURE

BELGIQUE

SECRETARIAT.

No.....

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le 8-5-11

Bruxelles, le

Chuvé

19 11

Monsieur l'architecte principal

Comme suite à votre lettre du
 nous avons l'honneur
 de vous faire connaître que notre
 Collège ne consent pas à ce que
 la marquise du haut des Arts
 soit déposée dans les sous-sols
 des musées et exprime le vœu
 que la dite marquise soit
 transférée ~~la plus~~ dans la plus
 bref délai possible aux musées
 du Linguaire

fr

le vice- le président

Exercice 19.....

Loi du..... Article.....

Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

Chapitre..... No.....

Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE
ET DES
TRAVAUX PUBLICS
—
SERVICE SPÉCIAL
DES
BATIMENTS CIVILS

Rue Ducale, 9591

N° 8046 B/137

OBJET

Bruxelles, le 15 avril 1911.

47

Messieurs les Président et
Membres,

N. B. — On est prié de rappeler, dans la
réponse, la date et le numéro de la présente.

Réponse à l.....

du.....

N°.....

ANNEXE

J'ai l'honneur de vous prier, de
vouloir me faire connaître, si éventuelle-
ment, votre Collège n'aurait aucune ob-
jection à présenter, quant au transfert,
dans les sous-sols du Palais des Beaux-Arts
(Salle de débarras), de la maquette du Mont
des Arts.

Dans l'entretemps, je vous présente,
Messieurs les Président et Membres, l'assu-
rance de ma considération distinguée.

L'Architecte Principal,



À Messieurs les Président et Membres de la Commission
directrice des Musées Royaux.
rue du Musée.

LE SIÈCLE ILLUSTRÉ

Ancien "Siècle Industriel" fondé en 1854

REVUE INTERNATIONALE PARAISSANT LE DIMANCHE

Sciences — Arts — Industrie — Agriculture — Economie Politique — Finance

ABONNEMENTS

France, Algérie Un an : 30 fr.
Union Postale — 35 r.

*Les Abonnements partent du 1^{er} de chaque mois
On ne répond pas des manuscrits envoyés*

Directeur : *RENÉ DE MARCEY*

Rédacteur en Chef : MAURICE BARBEL

INSERTIONS

Annonces 2 fr. la ligne
Réclames 5 fr. la ligne

*Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal
Tous droits de reproduction réservés*

TÉLÉPHONE 255-72

Administration et Rédaction : 33, Rue Victor-Massé, 33, PARIS

TÉLÉPHONE 255-72



LE MONT DES ARTS

Architecte : M. Alban CHAMBON

SOMMAIRE :

Le Mont des Arts..... R. DE MARCEY.
 Ameublement & Décor.... F. LAURENT.
 Informations.....
 Piano & Autopiano..... MAURICE BARBEL.
 Plan de l'Exposition.....

LE MONT DES ARTS

A l'heure actuelle, toute une partie de Bruxelles est profondément bouleversée par de gigantesques travaux ayant entraîné la démolition de quartiers entiers, et le moment est arrivé de réaliser le projet dont le feu roi n'eut peut-être pas, à proprement parler, l'initiative, mais qui lui tenait fort à cœur : le Mont des Arts.

En tous cas, ce fut Léopold II qui, dès 1897, signalait aux Pouvoirs publics l'opportunité de cette création et désignait déjà pour son emplacement le promontoire de la Montagne de la Cour.

Le souverain voulait réunir, sinon dans un monument unique, du moins dans un ensemble architectural grandiose et symbolique, les musées, les bibliothèques, les collections d'art de tous genres et, dans ces palais consacrés à toutes les œuvres et à toutes les manifestations de l'intelligence, installer, en quelque sorte, le cerveau de la Belgique.

Le 8 novembre 1904, intervenait entre l'Etat et la Ville de Bruxelles une convention pour l'exécution, à frais communs, des travaux de la Montagne de la Cour, et dès le lendemain le *Moniteur Officiel* publiait un arrêté royal définissant et précisant le but sous la dénomination désormais officielle de « Mont des Arts ».

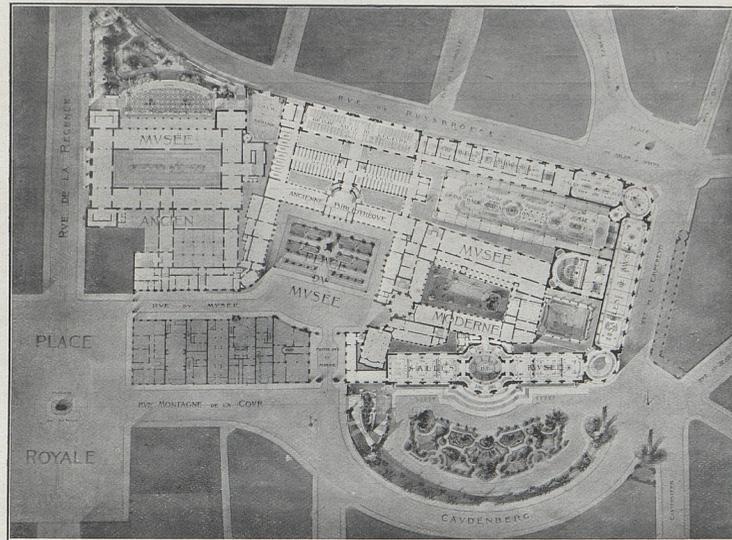
L'exécution comportait nécessairement, avec le dégagement du Musée de Peinture et de Sculpture ainsi que de la Bibliothèque Royale, la construction de nouveaux palais qui devaient être édifiés sur les terrains laissés disponibles par les démolitions de la Montagne de la Cour.

Des architectes de talent, Daumet, Balat, entreprirent des études dont la configuration spé-

ciale du terrain compliquait les difficultés. Ils ne pouvaient disposer, en effet, que d'un emplacement relativement restreint, présentant une différence de niveau de 20 à 25 mètres sur une longueur de 300 mètres environ. En raison de cette déclivité, ils se trouvaient amenés à abat-

ment le promontoire de la Montagne de la Cour, qui constituait ainsi un véritable et énorme bastion en plein cœur de la ville.

Ce projet avait déjà le grave inconvénient de nécessiter des dépenses considérables de terrassements et de fondations. Mais, aux objec-



tre certaines parties des monuments déjà existants, monuments que leur valeur artistique faisait un devoir de conserver intacts. Aussi ne fut-il pas donné suite à ces projets.

Plus tard, sur l'invitation formelle du Roi, un autre architecte, M. Maquet, mort depuis, élaborait un nouveau plan, qui n'eut pas davantage l'agrément de Léopold II, et qui, de plus, sus-

citons financières, venaient s'ajouter des considérations de pure esthétique.

Ce bastion massif barrait l'horizon, supprimait toutes les perspectives. De plus, en surélevant démesurément les nouveaux palais, dont la hauteur se serait trouvée portée à 50 mètres, il écrasait littéralement les bâtiments du Musée qui ont 17 mètres à l'attique.

Enfin on faisait remarquer avec juste raison que cette masse énorme de pierres et de terre, qui coupait la ville en deux, créerait un désert au milieu d'un quartier jadis très commerçant et très animé.

A M. Maquet succéda M. Francotte, dont le projet ne fut pas mieux accueilli parce qu'il touchait aux monuments existants et était loin de constituer l'ensemble rêvé ; il fut même fort sévèrement critiqué par le journal de la *Fédération Artistique*.

Le plan de M. Maquet et celui de M. Francotte figurent à la section des Beaux-Arts de l'Exposition installée au Palais du Cinquantenaire. C'est là que nous avons eu l'occasion de les examiner, et nous avons pu nous rendre compte de la valeur des critiques plus ou moins justifiées dont ils ont été l'objet.

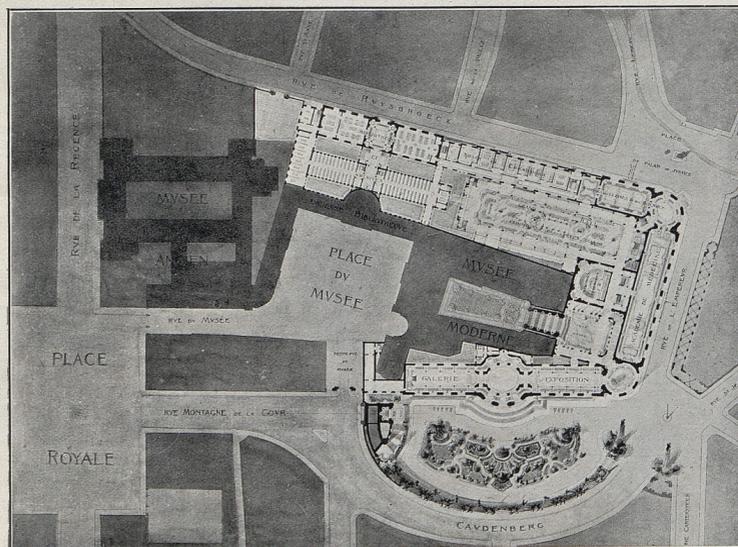
Au Palais du Cinquantenaire, nous avons trouvé un autre plan du futur Mont des Arts, qui, tout en suivant strictement le même programme que ceux qui l'ont précédé, le réalisait, à notre avis, d'une façon plus satisfaisante au double point de vue de la dépense et de l'esthétique.

Ce plan est dû à M. Alban Chambon, l'architecte du Théâtre et du Kursaal d'Ostende.

Ce fut en 1909 que M. Alban Chambon adressa au Roi une étude assez complète d'un projet dont il avait déjà entretenu M. Delbeck, et sur les conseils même du Ministre. Léopold II, vivement intéressé, lui demanda de compléter au plus tôt le plan dont il n'avait eu sous les yeux que les grandes lignes. Ce travail allait être

cité de vives récriminations dans le public bruxellois.

Ses prédécesseurs avaient été fort gênés par la déclivité du terrain, excessive par rapport à son étendue. Pour mieux tourner la difficulté, M. Maquet la supprimait. Il remblayait simple-



ture ainsi que de la Bibliothèque Royale, la construction de nouveaux palais qui devaient être édifiés sur les terrains laissés disponibles par les démolitions de la Montagne de la Cour.

Des architectes de talent, Daumet, Balat, entreprirent des études dont la configuration spé-

achevé quand la mort frappa le souverain. Ce sont ces plans qui figurent aujourd'hui au Palais du Cinquantenaire.

Le projet Alban Chambon supprime tout remblai. Il nivelle le carrefour formé par la rencontre des rues Saint-Jean, de la Madeleine, de

des nouveaux palais, que sépare un intervalle de 80 mètres, règne un espace de 12.000 mètres carrés environ entièrement libre de constructions, dont 7.000 sont occupés par des jardins.

De la place Royale, la vue s'étend librement sur le merveilleux panorama de Bruxelles et de ses environs, alors que le promeneur, venant du bas de la ville, dès l'angle des rues Saint-Jean et

phones — de la rue de Ruysbroeck, qui montera en pente douce jusqu'à la rue de la Régence ; cette surélévation aura pour effet de mettre la rue Sainte-Anne en niveau normal et presque égal jusqu'à la place du Sablon.

L'aménagement du terrain, tel qu'il résulte du plan de M. Alban Chambon, supprime toutes les terrasses qu'imposaient les projets précédents. Il se résume donc en une économie importante, puisque, avec les frais d'établissement de ces terrasses, les dépenses de fondations qu'elles exigeraient, il supprime aussi un entretien que le climat de Bruxelles rendrait particulièrement coûteux.

Par l'emploi judicieux du terrain, dont le niveau a été descendu, l'architecte évite l'écrasement des anciennes constructions ; il les respecte dans leur intégralité tout en donnant aux divers services plus d'espace et d'aisance, en les dotant même d'installations qui n'étaient pas prévues au programme.

Tous les bâtiments sont édifiés à la hauteur normale, leur corniche arrivant au niveau des édifices de la place du Musée.

Le périmètre des constructions suit un alignement partant de l'angle de la place Royale et de la Montagne de la Cour.

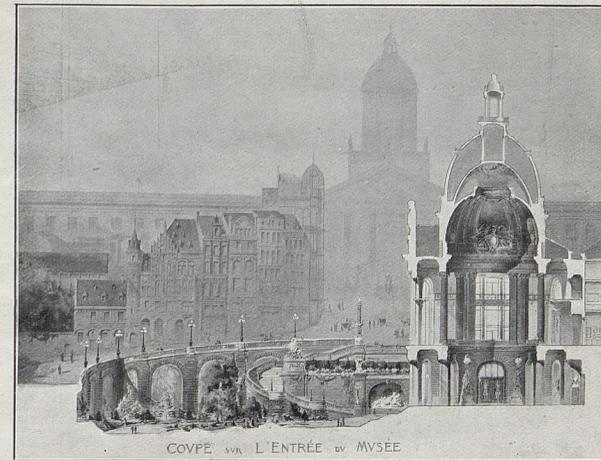
Un portique s'élèvera à l'entrée de la rue du Musée, qui sera élargie. La façade principale des bâtiments de la place du Musée, conçus dans le même caractère que les anciens, comporte un soubassement en rustique supportant une colonnade ionique. Un dôme, couronné d'un campanile ajouré, surmonte l'entrée, qui s'accuse par un renflement faisant saillie en dehors de la colonnade. Les angles de cette ordonnance, reproduites sur les rues de l'Empereur et de Caudenberg, sont occupés par de gracieux pavillons circulaires.

l'Empereur et Cantersteen d'où partent la Montagne de la Cour et le Caudenberg. Ce nivellement simplifie et facilite l'aménagement du Mont-des-Arts et du quartier qui l'entoure.

Aucun changement n'est apporté au Caudenberg, qui conserve sa courbe élégante et dont le niveau n'est pas modifié. Mais l'auteur du plan impose aux constructions cette uniformité de hauteur et de façades, chère aux architectes du xviii^e siècle, qui donne un si impressionnant caractère de grandeur à la place Vendôme, de Paris, à la place Stanislas, de Nancy, et que l'on retrouve aussi imposant, aussi majestueux, à Bruxelles, place Royale, rue Ducale, et place des Martyrs.

M. Alban Chambon a résolu de façon aussi ar-

Le Palais des Académies s'étend sur 30 mètres



Le Caudenberg ne serait construit que sur un de ses côtés. Par la beauté et le luxe de ses magasins, il deviendrait la rue de la Paix de Bruxelles, et offrirait à ses habitants une perspective que lui envierait la grande et riche artère parisienne.

Devant eux se déploieraient les façades monumentales du Musée, de la Bibliothèque, des nouveaux palais dont ils seraient séparés par un jardin en contre-bas, jardin à la française, sans gradins, avec parterres fleuris, vasques, statues tels ceux que Le Nôtre dessina pour les Tuileries, le Luxembourg et Versailles.

Des pilastres en rustique, des fontaines coulant en cascades dissimuleront artistiquement la nudité du mur de soutènement de la rue Caudenberg, que surmontera une élégante balustrade, ornée de lampadaires, venant aboutir à un grand pylône décoratif. Ce pylône marquera l'entrée de cette somptueuse voie en terrasse, d'où la vue s'étendra sur un des plus beaux et des plus importants points de vue de Bruxelles.

On accèdera au jardin, du côté confinant à la rue du Musée, par un escalier monumental, à mouvement très doux, divisé en deux parties par une terrasse, formant palier, garnie de plantes et de fleurs.

Rien ici ne barre plus l'horizon. Entre les maisons du Caudenberg, les façades du Musée et

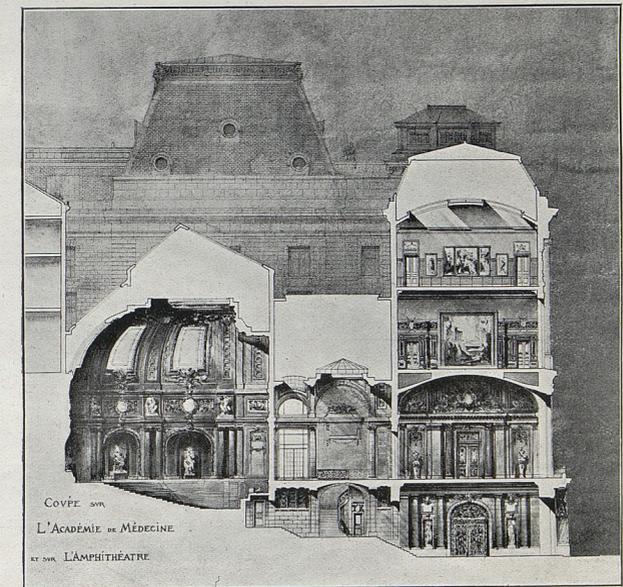
de la Madeleine, a devant lui l'intéressante perspective de l'Eglise Saint-Jacques, de la statue de Godefroy de Bouillon, des Musées, du Caudenberg et du haut de la Montagne de la Cour, dont il peut contempler à son aise l'incessant mouvement.

Devant eux se déploieraient les façades monumentales du Musée, de la Bibliothèque, des nouveaux palais dont ils seraient séparés par un jardin en contre-bas, jardin à la française, sans gradins, avec parterres fleuris, vasques, statues tels ceux que Le Nôtre dessina pour les Tuileries, le Luxembourg et Versailles.

Des pilastres en rustique, des fontaines coulant en cascades dissimuleront artistiquement la nudité du mur de soutènement de la rue Caudenberg, que surmontera une élégante balustrade, ornée de lampadaires, venant aboutir à un grand pylône décoratif. Ce pylône marquera l'entrée de cette somptueuse voie en terrasse, d'où la vue s'étendra sur un des plus beaux et des plus importants points de vue de Bruxelles.

On accèdera au jardin, du côté confinant à la rue du Musée, par un escalier monumental, à mouvement très doux, divisé en deux parties par une terrasse, formant palier, garnie de plantes et de fleurs.

Rien ici ne barre plus l'horizon. Entre les maisons du Caudenberg, les façades du Musée et



de façade. A la distribution et aux agencements indiqués par le programme, auquel il s'est scrupuleusement conformé, M. Alban Chambon a adjoint un vaste amphithéâtre, destiné aux conférences et aux cérémonies, dont le style, la disposition et le décor sont inspirés de ceux de la Nouvelle Sorbonne.

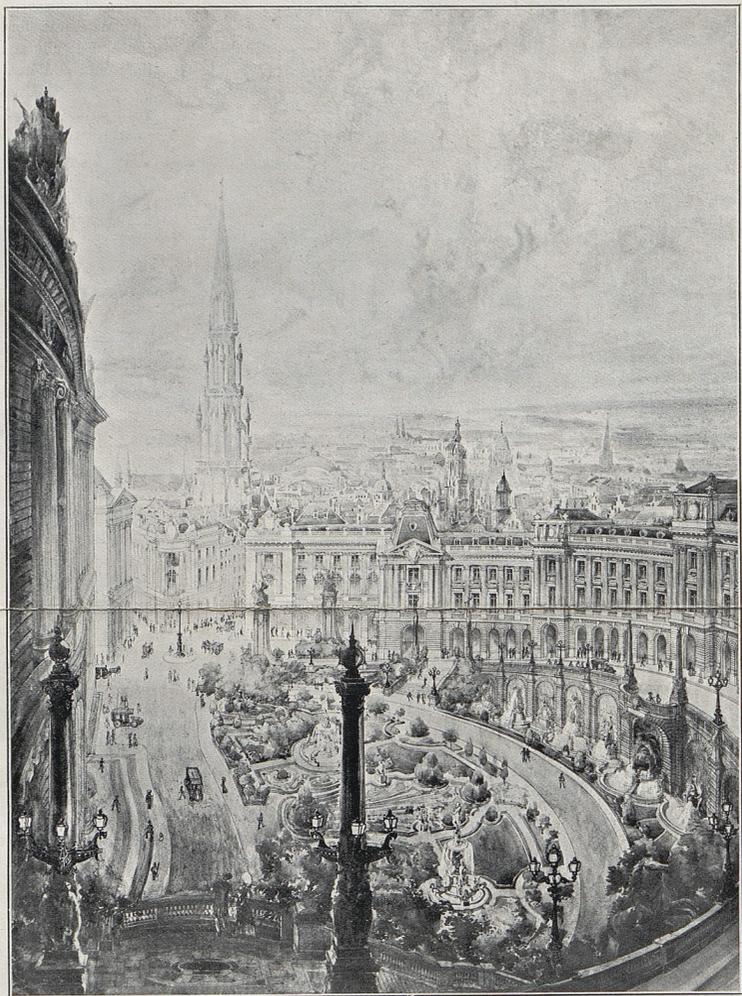
A côté s'élève, parfaitement aménagé mais plus sobriement décoré, le bâtiment affecté aux commissions et au secrétariat.

Puis voici, séparée par une vaste cour du Musée construit par Balat, la Bibliothèque, facile-

L'architecte a dû donner à la Bibliothèque et à ses services accessoires, en tête desquels figure le dépôt des livres, de fort vastes proportions. L'édifice actuel contient un demi-million de volumes qui y sont bien à l'étroit, et il faut

thèque et la Bibliographie, permettra d'assurer, dans les meilleures conditions, les services de transport et de manutention.

Le projet respecte les anciennes constructions du Musée. Il les respecte en ce sens qu'il ne les



LE MONT DES ARTS

Architecte : M. Alban CHAMBON

ment reconnaissable aux larges baies de sa salle de lecture.

Entièrement dégagée et ornée de figures, la façade s'étend le long d'un grand jardin à l'italienne, qui occupe tout l'angle de la rue de Ruysbroeck et de la rue de la Régence. Avec ses fontaines, ses terrasses, ses exèdres, ses motifs décoratifs et la jolie colonnade, de pur style classique, qui aboutit à l'ancien musée, ce délicieux jardin s'associe admirablement au décor architectural dont il est l'heureux et fort esthétique complément.

compter sur un accroissement annuel de 20 à 25.000 unités, au minimum.

M. Alban Chambon a affecté à ce monument 3.000 mètres carrés de terrain, espace évidemment suffisant pour les besoins de tout un siècle.

En dehors de la grande salle, aménagée pour recevoir 250 lecteurs, il a été prévu un certain nombre de locaux réservés pour les travaux de longue haleine ainsi que des pièces particulières, mises à la disposition des savants et des bibliophiles. La cour, dont nous avons déjà parlé, par laquelle sont mises en communication la Biblio-

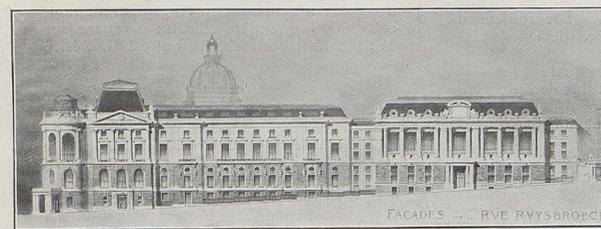
mutilé pas, qu'il ne les modifie pas. Mais il les complète heureusement par l'addition de salles nouvelles qui élargiront l'espace dont disposent les collections existantes et permettront de recevoir et de classer méthodiquement celles dont le Musée s'enrichira par la suite.

Parmi ces salles, il en est une immense, dont la superficie ne sera pas moindre de 3.000 mètres carrés, et qu'un escalier monumental reliera à une galerie supérieure de 1.000 mètres, disposée, ornée et décorée dans le goût de la Galerie d'Apollon, au Musée du Louvre.

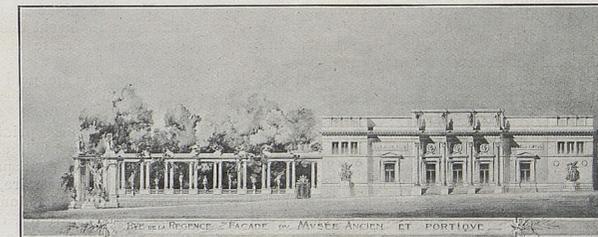
Cette grande salle et la galerie annexe pourront être utilisées pour des fêtes, des cérémonies, des grandes auditions, ainsi que pour des expositions temporaires ou périodiques, qui ne

La Belgique toute entière tiendra à honneur de réaliser au plus tôt la plus belle conception du grand bâtisseur artistique que fut Léopold II, ce Mont des Arts qui contribuera à accroître

évoquent de glorieux souvenirs, depuis ceux qui rappellent la domination espagnole jusqu'aux autres plus modernes qui rappellent l'indépendance, consacrent l'existence nationale.



FACADE SUR RUE RUYSBROECK



FACADE SUR RUE DE LA RÉGENCE - FACADE DU MUSÉE ANCIEN ET PORTIQUE

sauraient trouver des locaux mieux aménagés, mieux compris.

Voici treize ans que l'idée du Mont des Arts fut lancée par la voix qui fut, en Belgique, la plus autorisée. Elle fut accueillie, avec une sympathie voisine de l'enthousiasme, par l'opinion publique. Presque sans délai, le projet de loi était voté par les Chambres, une convention in-

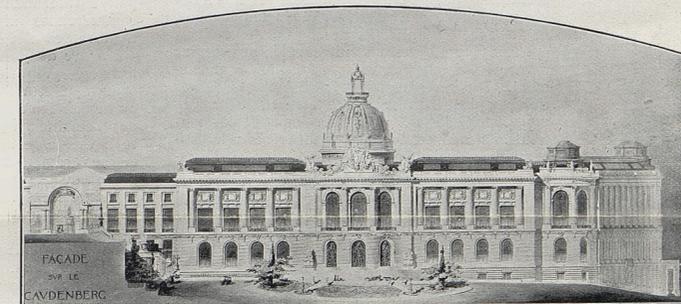
encore la juste admiration dont Bruxelles, l'opulente cité, peut à bon droit s'enorgueillir.

Bruxelles était considéré déjà, et à bien juste titre comme l'une des plus belles villes du monde et aussi l'une des plus agréables.

Parmi les capitales européennes, c'est une de celles où l'art est le plus en honneur et s'affirme par de merveilleux monuments, dont

Aux superbes bijoux des temps passés, qui ne trouvèrent pas toujours, dans la vieille ville, l'écrin qui convenait à leur splendeur, le siècle dernier a su ajouter nombre d'édifices, nombre de palais non moins beaux que leurs aînés et qui s'alignent, imposants, majestueux le long de voies somptueuses, vraiment dignes d'une grande capitale.

Cet ensemble esthétique, qui caractérise si



FACADE SUR RUE DE LA CAVDENBERG

tervenait entre l'Etat et la ville de Bruxelles et les expropriations étaient entreprises. Elles n'ont pas coûté moins de 17 millions.

Puis tout resta en suspens.

Aux obstacles financiers, créés par les dépenses excessives auxquelles devaient entraîner les projets étudiés et élaborés, s'ajoutait un problème d'esthétique difficile à résoudre.

Le judicieux aménagement du terrain, pro-

quelques-uns sont absolument sans rivaux. On peut même dire de Bruxelles que c'est un musée où l'architecture de tous les siècles est représentée par des édifices, tant publics que privés, qui constituent, pour l'étude de cet art, une documentation des plus intéressantes, des plus précieuses et éminemment instructive.

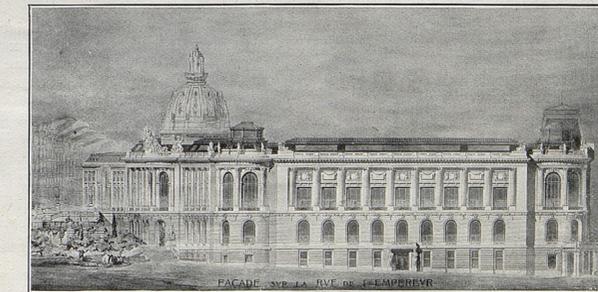
Sur leurs façades, toutes les époques ont laissé leur empreinte; ce n'est pas seulement

particulièrement Bruxelles, ne pouvait être plus heureusement, plus harmonieusement complété, que par le Mont des Arts, qui constituera au centre même de la Ville, un quartier monumental tel qu'en possèdent bien peu des grandes cités parmi celles que l'on peut considérer comme les métropoles de l'Europe.

Il ajoutera encore au charme, à la séduction que cette belle et noble ville exerce sur tous



MUSÉE ANCIEN FACADE RUE RUYSBROECK



FACADE SUR RUE DE L'EMPEREUR

posé par M. Alban Chambon, réduit le devis des travaux dans une telle proportion que l'obstacle financier n'existe plus, tandis que, au point de vue esthétique, il donne pleine satisfaction à tous ceux qui ont le culte de l'art, le sentiment et le respect du beau.

un musée qui s'offre à l'admiration des visiteurs, mais aussi l'histoire d'une nation, d'une race, que feuillette en quelque sorte l'étranger en parcourant les rues de Bruxelles.

Combien parmi ces monuments, qui font l'orgueil de la capitale de la Belgique, en est-il qui

ceux qui ont eu le plaisir d'y séjourner; son attraction est si puissante que l'on ne quitte jamais Bruxelles sans esprit de retour, mais toujours avec la ferme volonté d'y revenir passer à nouveau des heures douces et agréables entre toutes.

R. DE MARCEY.

AMEUBLEMENT ET DÉCOR

L'intérieur est d'autant plus agréable qu'il est plus harmonieux. Rien ne choque la vue, rien n'impressionne défavorablement l'esprit comme un assemblage de meubles disparates dans un décor qui ne s'associe ni avec les uns ni avec les autres. Cette incohérence enlève aux appartements tout caractère d'intimité. Aux pièces, même les plus somptueusement décorées et meublées, elle donne l'apparence de l'étalage mal compris et mal ordonné d'un commerçant malhabile, quand ce n'est pas purement et simplement l'aspect d'une boutique de brocanteur. Vivre dans un tel milieu est une véritable torture pour un homme de goût.

Et cependant, il est bien difficile d'éviter ces solécismes d'esthétique.

Il n'y a, en effet, qu'un seul moyen ; mais il est bien loin d'être à la portée de tout le monde. C'est de faire établir un ensemble, meubles, tapis, tentures et accessoires, spécial à chaque pièce de sa demeure.

Mais, pour cela, il faut être riche, même très riche.

Ceux auxquels leur situation, si aisée qu'elle soit, ne permet pas de se livrer à des dépenses qui toucheraient, ou peu s'en faut, à la prodigalité, n'ont qu'une seule ressource, c'est de courir de magasins en magasins pour essayer de réunir, pièce par pièce, l'ensemble qu'ils ont rêvé.

Heureux encore si ces démarches longues, fatigantes, même pénibles, et toujours coûteuses, aboutissent à un résultat, qui n'est jamais qu'approximatif.

Les Bruxellois ont eu la bonne fortune de rencontrer une maison qui leur évite tous dérangements, tous ennuis, toutes dépenses inutiles.

Nous voulons parler de la maison Vandenberght frères, successeurs de M. Lorscheid, dont les magasins réunissent un stock de marchandises des plus variées, de telle sorte que chacun peut y trouver les éléments constitutifs d'un appartement décoré et meublé suivant ses desirs, dans des conditions vraiment remarquables d'harmonie et d'unité.

Les magasins de MM. Vandenberght frères, occupent, 52 et 54, rue de l'Écuyer à Bruxelles, 5.000 mètres carrés de superficie, c'est-à-dire, à peu de chose près, une surface égale à celle que couvrent, à Paris, les Grands Magasins du Printemps.

De toutes les maisons qui, en Europe, se sont consacrées à la spécialité de l'ameublement et du décor, c'est la plus importante, la plus considérable. Aucune autre ne peut lui être comparée.

MM. Vandenberght frères, qui, depuis 1876, ont pris la direction de cet important établissement, ont tenu largement compte des conditions qui s'imposent à l'ameublement moderne, auquel nous demandons quelque chose de plus que l'élégance, que la beauté du dessin, le confortable, et qui doit, en outre, permettre et faciliter l'application des lois bienfaisantes et saluaires de l'hygiène.

D'ailleurs les intéressés ont toute possibilité d'exercer leur choix, si imprévu qu'il puisse être, dans l'énorme et presque incroyable quantité d'articles que réunissent les immenses magasins de la rue de l'Écuyer. Tous les goûts, toutes les fantaisies y trouvent ample satisfaction.

Chacune de leurs douze grandes divisions représente mieux qu'un simple rayon de nos plus importantes maisons parisiennes. C'est un véritable magasin, en quelque sorte autonome et réunissant l'assortiment le plus complet et le plus varié de la spécialité à laquelle il est affecté.

Ce sont : le département des étoffes d'ameublement, rideaux, tentures, guipures, tapis de table, étoffes pour sièges, où, devant l'acheteur, s'étale la gamme infinie qui de l'humble cretonne s'élève jusqu'aux soieries, jusqu'aux velours les plus riches, les plus somptueux.

Puis, suivant la même gradation et tout aussi variée, les tapis de pied, les carpettes, les foyers.

Le département suivant nous apporte une éblouissante vision de l'Orient. Ce sont, avec les tapis et les portières, admirables mosaïques de couleurs aux dessins si originaux et si caractéristiques, les paravents chinois et japonais, où les artistes, les Célestes aussi bien que les Nippons, ont prodigué toutes les ressources d'une imagination souvent débordante, admirablement servie par l'adresse et la grâce de leurs pinceaux.

Les tentures tiennent une grande place, et cela se conçoit, dans les magasins de MM. Vandenberght frères.

Voici les papiers peints, dont la collection est des plus variées. S'il en est de modestes, qui n'excluent cependant pas tout caractère artistique, bien au contraire, il en est aussi de vraiment luxueux, ayant tout l'aspect des anciennes tapisseries, des tulles, des dentelles, des cuirs, et surtout de cette merveille que l'on appelle le cuir de Cordoue. Des papiers peints, nous passons au Lincrusta, ce cuir artificiel, si souple, si résistant, dont l'ornementation en relief, susceptible de recevoir tous les coloris, sait si bien s'adapter au décor général de l'appartement.

Puis, tout aussi merveilleuses, ces étonnantes tentures Tekko et Salubra, qui se présentent tantôt sous l'aspect d'étoffes, donnant l'illusion des dentelles les plus légères aussi bien que des velours les plus somptueusement ornés, tantôt sous celui de tableaux, paysages, marines, scènes de genre, délicatement traités, extrêmement soignés, et qui, à leur valeur décorative, ajoutent le précieux avantage d'être éminemment hygiéniques, puisqu'elles repoussent les microbes et supportent, sans s'altérer, tous les lavages, même avec les antiseptiques.

L'Anaglypta joue un autre rôle, non moins décoratif, dans l'ornementation de l'appartement. C'est un carton repoussé à hauts reliefs qui remplace fort avantageusement le carton pierre pour les murailles, les lambris, les plafonds. La maison Vandenberght frères a la concession exclusive, pour la Belgique, de l'Anaglypta, de la variété de style de ses dessins permet d'employer dans toutes les constructions.

Jetons encore un coup d'œil sur les toiles cirées, les cuirs-toiles américains, le linoléum, dont tout le monde connaît les applications et les avantages et nous arrivons aux meubles.

Ce sont les meubles viennois, en bois courbé, qui joignent le confort à l'élégance, et les meubles américains, principalement les bureaux, si ingénieux et si pratiques, auxquels est affecté un magasin spécial, en bordure de la Montagne aux Herbes Potagères.

Le bel édifice de la rue de l'Écuyer n'est pas un simple — mais immense — dépôt d'articles de provenances les plus diverses. La maison Vandenberght frères ne se contente pas de vendre ; elle produit aussi. Les étoffes d'ameublement sortent de sa fabrique de Herseaux (Flandre Occidentale), et les tapis, en dehors bien entendu de ceux qu'elle fait venir de Turquie, d'Asie, de Perse et des Indes, sont tissés dans ses ateliers de Saint-Nicolas Waes (Flandre Orientale).

À Bruxelles, la maison, qui se charge de la désinfection des locaux habités, a installé, 121, chaussée d'Anvers, une usine pour le battage mécanique et le lavage des tapis. Elle possède, en outre, des succursales à Londres, La Haye, Amsterdam, Rotterdam et Bâle.

Cette organisation, unique peut-être en son genre, rend les plus grands services aux architectes, aux particuliers et même aux entrepreneurs d'ameublement, puisque, ainsi que l'on peut s'en rendre compte, rien que par le simple examen des stands fort intéressants qu'elle a installés dans les diverses sections de l'Exposition, elle met à leur disposition des ressources infinies pour le décor intérieur des habitations, sans limiter en quoi que ce soit leur choix.

Elle a été honorée des plus hautes récompenses dans toutes les Expositions : Médaille d'or Bruxelles 1880, Gand 1882, Amsterdam 1883, Anvers 1885 ; Diplôme d'Honneur Bruges 1881 ; Médaille de 1^{re} classe Nouvelle Orléans 1885 ; Prix d'Honneur au Grand Concours International de 1888 ; Hors Concours Anvers 1894 et Bruxelles 1897.

F. LAURENT.

INFORMATIONS

Un comité vient de se fonder à Void (Meuse), pour élever un monument à l'ingénieur Cugnot, inventeur de la première machine à vapeur sur route ; il a choisi le statuaire qui est M. Désiré Fosse.

La Commission pour la décoration florale de la Ville vient de reporter au 13 courant la date d'ouverture du concours de fenêtres et balcons fleuris organisé par l'administration communale de Bruxelles, à l'occasion de l'Exposition, de façon à coïncider avec le Longchamp-Fleuri de Bruxelles-Attractions.

Le concours de décoration florale réussit d'ailleurs au-delà de tout espoir : plus de trois cents adhésions sont acquises, parmi lesquelles figurent la presque totalité des grandes firmes de la capitale.

La première des visites mensuelles du jury, composé d'horticulteurs et d'artistes, aura lieu le 13 juin.

Le prochain congrès international des chambres de commerce, qui aura lieu à Londres, du 20 au 25 juin, est assuré d'une brillante participation internationale. Plus de 200 associations commerciales lui ont donné leur adhésion et le nombre des délégués présents sera de 400 à 500.

L'ordre du jour comporte une réforme du calendrier grégorien. Chacun sait que l'année compte 52 semaines plus un jour. Ce jour serait désormais isolé des autres et retranché du cours des semaines, de telle sorte que les 364 jours restants, coïncidant exactement avec 52 semaines, ramèneraient perpétuellement les quantités de chaque mois aux mêmes jours de la semaine, en évitant les inconvénients actuels d'échéances constamment retardées ou avancées quand elles coïncident avec des dimanches.

Tous les quatre ans, il y aurait deux jours à supprimer des années bissextiles.

Le congrès s'occupera aussi des tarifs postaux entre pays, de l'internationalisation du chèque, de la convention de Madrid sur la répression des fausses indications de provenance sur les marchandises.

Le Congrès de la propriété industrielle a émis le vœu de fixer à vingt-cinq ans la durée de la limite pour le dépôt secret.

Les conclusions du rapport de M. Capitaine sur l'enregistrement et la protection des marques individuelles ont été adoptées légèrement amendées, après les observations présentées par MM. Anspach, Jouany, André et Taillefer.

M. Katz a ensuite signalé l'existence, en Wurtemberg, d'un bureau donnant gratuitement aux inventeurs des renseignements sur la demande, la protection et l'exportation des brevets.

Une réunion spéciale a été tenue, au Palais des Académies, à Bruxelles, sous la présidence de M. G. de Ro, pour discuter certaines questions intéressant l'industrie dentellière.

M. Lefebvre, de Paris, a présenté de longues observations, au cours desquelles il a déploré l'abandon de la dentelle à la main pour la dentelle mécanique et a demandé que l'on créât une législation internationale protégeant les modèles et dessins. Il s'est occupé des contrefaçons et de la fabrication de fausses dentelles anciennes.

Sur proposition de M. Maillard, il a été décidé que l'Association belge pour la protection de la propriété industrielle étudierait spécialement les moyens de trouver une formule assurant la protection des dessins de dentelles et une solution aux questions connexes, et qu'elle soumettrait ses décisions à l'approbation d'un nouveau congrès ou d'un simple comité.



LE PIANO

L'e n'est pas un instrument qui, autant que le piano, ait travaillé à la vulgarisation de l'art musical. On peut dire que c'est le missionnaire de la musique, de la musique instrumentale du moins. Le rôle du piano ne se borne pas cependant à cette propagande. Il serait injuste de voir en lui uniquement l'orchestre familial, l'accompagnateur des concerts et des sauteries intimes. Il est encore l'ami et le collaborateur du compositeur dont il traduit immédiatement l'inspiration, auquel il permet de juger l'effet que produira le thème qu'il aura choisi, les variations dont il aura jugé à propos de l'enrichir, de se rendre compte de la grâce de ses mélodies, de la valeur et de l'ampleur de son orchestration, et quand son clavier obéit au doigt d'un maître, le piano vibre, chante et vit ; et même, sous la main d'un musicien quelque peu habile, il sait rendre merveilleusement et avec une souplesse étonnante, les nuances les plus délicates de l'ensemble orchestral.

Mais, pour que le piano puisse plaire, charmer et séduire, il ne suffit pas du talent de l'artiste, il faut encore que l'instrument soit de bonne facture, de cette facture qui fait la renommée de la Maison J. Oor, dont le stand attire si vivement, force même l'attention, dans la section musicale de l'Exposition.

Dans ce stand, en effet, on admire un très beau piano Louis XV, un autre tout aussi joli et fort coquet style Louis XVI, un superbe autopiano Empire, ainsi qu'une pièce unique, qui fit sensation à Anvers, en 1885, et qui est restée célèbre dans les annales de la facture instrumentale : un merveilleux piano, style François 1^{er}, en ébène massif et aux panneaux délicieusement peints.

Cette exposition consacre la réputation que

s'est acquis cette maison qui, depuis sa fondation, en 1870, n'a cessé de réaliser de sérieux progrès dans la fabrication des pianos.

Cette fabrication, nous l'avons pu suivre, dans tous ses détails, à l'Usine Mod'è de M. J. Oor. Dans les vastes ateliers, parfaitement aérés, éclairés à l'électricité et chauffés par le chauffage central, nous avons pu voir avec quels soins et quelle méthode plus de cent ouvriers, habiles et expérimentés, procèdent au dressage et au mon-

sa fabrication, les règles traditionnelles. Il ne craint pas d'innover, mais ses innovations procèdent d'une étude toujours attentive et suivie.

C'est ainsi que son nouveau piano modèle 1910, à cordes croisées, représente l'application fort heureusement réussie de principes complètement différents de ceux mis en pratique par les autres facteurs.

La longueur des cordes est de beaucoup supérieure à celle des instruments d'ancien système.

Elle atteint 1 m. 65, alors que les longues cordes des petits pianos à queue ne dépassent pas 1 m. 15 à 1 m. 20.

La plus grande surface de la table d'harmonie, avec une prolongation de son remarquable, donne une sonorité grave et moelleuse se rapprochant de très près de celle de l'orgue.

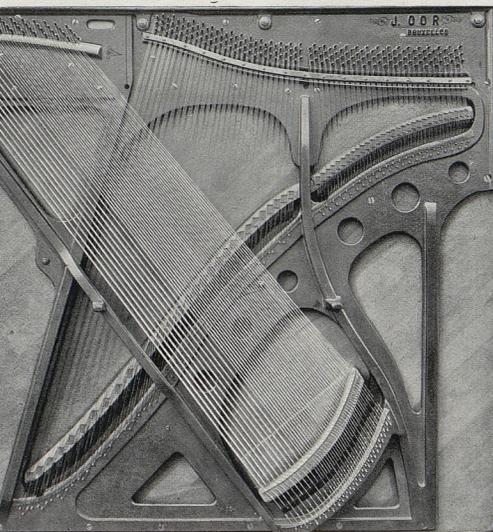
Le clavier a 7 octaves 1/4 et comporte trois pédales ; il est construit sur double charpente complète, y compris le sommier.

Cet instrument, qui possède, en outre, un mécanisme à lames à double échappement, dont le toucher est sensible et agréable, réalise le type parfait du piano de concert dans un piano droit. Tel est l'avis de toutes les sommités musicales qui l'ont examiné, qui ont apprécié la beauté de ses sons et ses qualités harmoniques et qui le considèrent comme le meilleur et le plus parfait des pianos-buffets qui aient été créés jusqu'à l'heure actuelle.

Enfin à l'esthétique musicale il joint l'esthétique plastique. Car, suivant une tradition constante de la maison, le piano modèle 1910 se présente sous l'aspect d'un meuble élégant, gracieux, d'un fini irréprochable.

Une partie des ateliers de l'usine d'Andrecht est affectée à la fabrication des autopianos et des rouleaux perforés, industries dont M. J. Oor a été, nous devons le dire, l'initiateur en Belgique.

L'autopiano est un piano ordinaire, absolument identique à ceux fabriqués par la maison et présentant les mêmes caractéristiques avantageuses : cordes croisées, double charpente gé-



Plan de la charpente du nouveau Modèle 1910.

lage de la table d'harmonie, au filage des cordes, à la confection du mécanisme, clavier, marteaux, étouffoirs, pédales. Car la maison Oor se suffit à elle-même et elle ne demande pas plus à la Belgique qu'à l'étranger le moindre élément constitutif des beaux instruments qui ont fait sa renommée.

M. J. Oor ne se contente pas de suivre, dans

nérale, mécanisme à lames à double échappement, clavier d'ivoire de 7 octaves 1/2, trois pédales — forte, faible et céleste, — grande longueur des corde de basse.

Mais si ce piano peut se jouer à la main, si, dans ce cas, il donne cette sonorité pure, claire, puissante et moëlleuse, qui est comme la signature de la facture J. Oor, il peut s'actionner également au moyen d'un appareil pianiste-pneumatique.

Cet appareil se trouve dans l'intérieur de l'instrument dont l'aspect extérieur est celui de tous les pianos.

Deux pédales actionnent l'Autopiano, grâce auquel le plus novice, le plus ignorant en musique peut exécuter les morceaux les plus difficiles et les plus nuancés avec la virtuosité d'un maître.

Une pression légère sur cinq boutons qui sont à la portée de sa main, lui permet de varier à l'infini l'expression musicale. L'un met en fonction la pédale forte ; un autre agit sur la pédale faible ; deux autres nuancent respectivement la main gauche et la main droite — ce qui permet de donner, à volonté, plus de relief soit au chant, soit à l'accompagnement ; un cinquième règle la mesure que l'exécutant peut varier autant qu'il le désire, qu'il accélère et ralentit à son gré.

De sorte que tout en suivant fidèlement le texte du compositeur, le pianiste improvisé est à même de l'interpréter d'une façon toute personnelle.

Cette faculté d'interprétation personnelle est encore accrue par le jeu de deux pédales très sensibles, avec lesquelles, en pressant brusquement, on scande une nuance, on accentue une

note, on fait mourir une phrase, on perle une gamme. Et, par une pression progressive dont on peut calculer l'allure, on obtient un de ces crescendos impressionnants, étourdissants qui préparent ces finales triomphales, dont la maestria d'un virtuose est seul capable.

L'Autopiano ne s'adresse pas seulement à ceux qui sont incapables de conduire leurs doigts sur le clavier.

Le pianiste, le musicien ne sauraient rester indifférents devant un appareil qui, bien que purement mécanique, rend avec tant d'art, de sentiment, de puissance, de vie, tout en permettant à l'exécutant d'affirmer brillamment sa personnalité, la musique des maîtres de tous les temps.

Des maîtres de tous les temps, car, aussi varié que complet, le répertoire de l'Autopiano comprend 20.000 morceaux ; la mémoire de l'artiste pourrait-elle se plier à un tel effort ? C'est tout au plus, si, malgré son talent, il est capable d'en jouer, sans étude préalable, une cinquantaine, souvent même moins.

Infaisible, impeccable, obéissant docilement à celui qui l'actionne, le laissant maître d'interpréter l'œuvre selon son tempérament, son génie, c'est-à-dire de créer, car, suivant le mot de Wagner, interpréter, c'est créer, l'Autopiano délivre le pianiste de toutes les appréhensions que peuvent susciter les passages difficiles, le préserve de toutes les défaillances inhérentes à la nature humaine. Et, en outre, jouant à la fois 20 ou 30 notes, et les jouant avec une vitesse que la main de l'exécutant ne saurait atteindre, il réalise, dans les parties d'orchestre, des effets dont on aurait cru le piano incapable.

L'appareil pneumatique peut se placer dans

tous les pianos, quelle qu'en soit la facture. Il leur conserve toute la pureté, toute la beauté de leurs sons, si remarquables dans les pianos J. Oor.

Aussi le succès récompensera-t-il l'initiative de cette maison, qui ne se contente pas de fabriquer des instruments parfaits au point de vue musical et qui tient encore à les revêtir du plus beau décor artistique.

Car c'est une remarquable collection de pianos de style, dont quelques-uns sont des meubles vraiment admirables que l'on peut contempler, rue d'Arenberg, 30, dans l'unique mais superbe et spacieux magasin de cette maison si justement réputée.

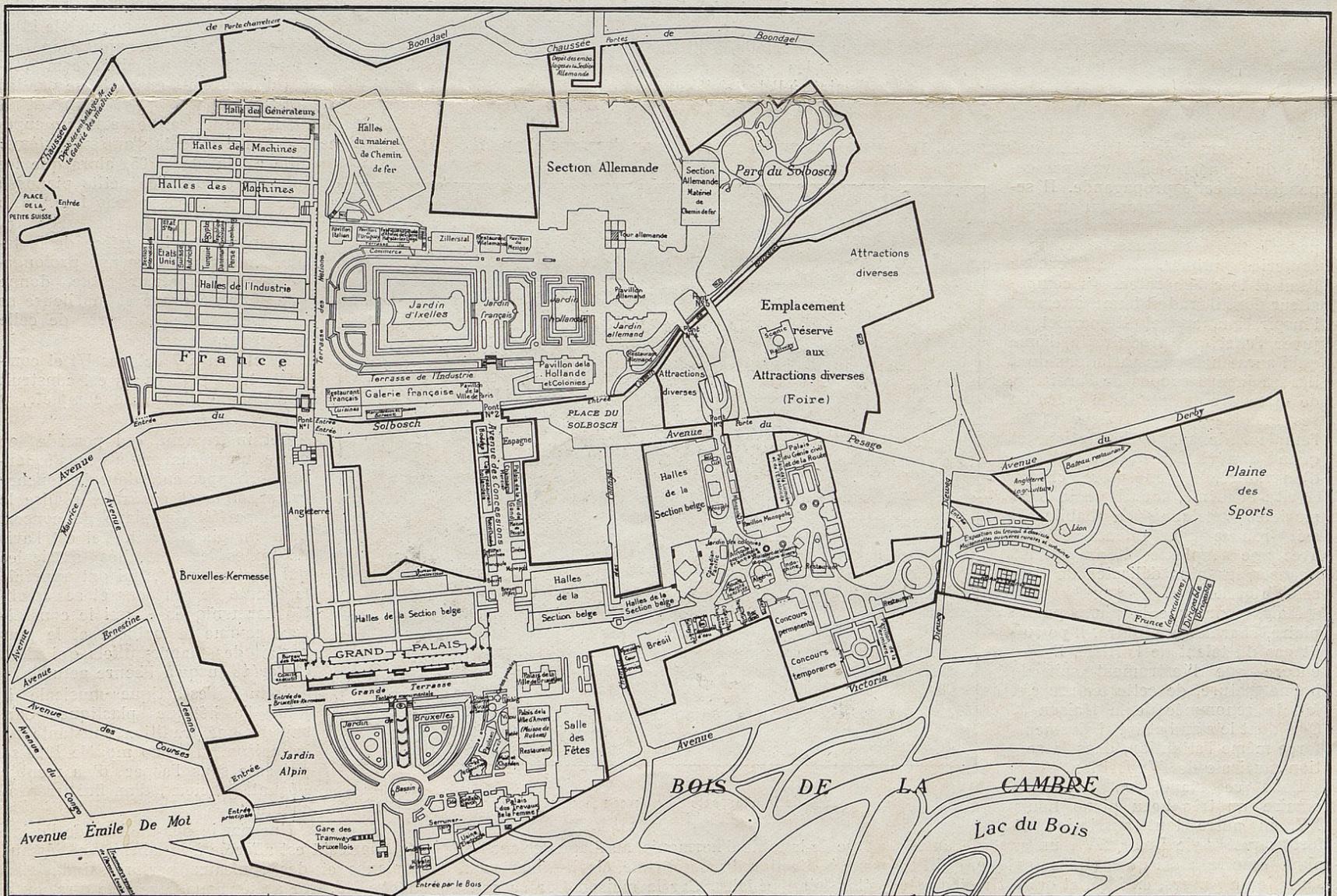
Non seulement elle a obtenu les plus hautes distinctions aux expositions, et, cette année même, le Grand Prix, à l'Exposition de Rotterdam, mais son chef, M. J. Oor a été décoré des croix de Chevalier de l'ordre de Léopold, de l'ordre français du Mérite Agricole, de l'ordre portugais du Christ. Il est fournisseur breveté de S. A. R. la comtesse de Flandre, des écoles de la Ville de Bruxelles, des Conservatoires et des Ecoles de Musique de Belgique.

Il est peu de facteurs de pianos qui puissent se prévaloir de références aussi hautes et aussi significatives.

Maurice BARBEL.

Le Gérant : LETOUZÉ.

Imp. H. ROBERGE, 17, r. du Terrage, Paris.



PLAN DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE BRUXELLES 1910

MAISON D'ÉDITION A. DE BOECK, BRUXELLES

8/11

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

DIRECTION
DES
Beaux-Arts.

N° 30220.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 10 Janvier 1907.

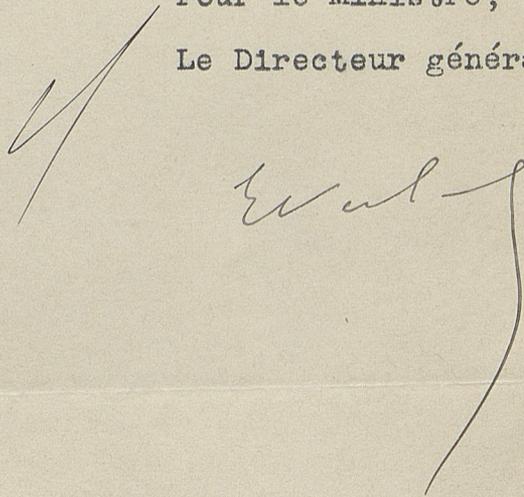


Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Mr
le Ministre des Finances et des travaux publics a auto-
risé Mr l'architecte MAQUET à faire construire, dans la
Cour du Musée moderne, un baraquement destiné à abriter
la maquette "du Mont des arts."

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considé-
ration distinguée.

Pour le Ministre,
Le Directeur général,



A la Commission directrice des musées royaux de peinture et de sculpture
Bruxelles.

10 - Octbr 1907

A M L Minich
de B A

4652

Par votre rapport
en date du 11 ^{de} ~~de~~ ^{de} ~~de~~
le (N° 20220)
~~Vous avez bien voulu~~
examiner & avis les
plans de l'édifice de
projet dit "Musée
des Arts & Compromis
Rattachant un projet
d'agrandissement
du Musée Moolana

Vous avez fait l'honneur de nous transmettre, pour

Division pour avoir
Sic Voulez vous
les Suggester Pensees,
pensees, pour avoir
unite. M. les autres
Meynet à leur
souvent Verbalment
Toutes les explications
Necessaires - d'opinion
Le plus en general
Tous en concertant,
des leur ensemble
une approbation unanime
Piment, ont Piment
Suleri Jeanmouret

x qui l'on acquiesce
très obligeamment

différents qui nous intéressent

Celui-ci est le futur Musée
Musée —

de la part de un de
les collègues Copin
qui il y aurait int.
est à se pos et les
sur le Palais de
l'escalier, Act de
Grapelle, au Palais
de B. A. —
~~Ce tableau L'ensemble~~
~~deux présences~~
~~le Ministère de l'Int.~~
~~Château de Paris~~
L. Communication
projetée
statuer entre
le Palais de B. A.

en fait: pour assurer la communication dans la nouvelle entité

Une communication
et elle est entendue
ne laisserait pas
d'être créée une confusion ~~d'immense~~ la Confu-
sion, chez le Vice
Gouverneur du Palais
des B. A. qui
doivent ainsi à
~~personne~~ ~~personne~~ ~~personne~~ ~~personne~~
~~personne~~ ~~personne~~ ~~personne~~ ~~personne~~
amenées à leur issue, d'une
Masse de ces

Je vois que le point de
départ de la nouvelle
galerie pourrait sans
inconvenient être situé
à l'étage supérieur du
Palais des B. A. - Un service d'ascenseur dans
deuxième être assuré pour mettre en communication

Autre - pour Croquer
Les réserves aussi
ont été simulées
Monsieur le Ministre
pour M. Colley

grand ou Ms de
d'éclairage, i. adopté
dans la salle & je
les en du Musée
Musée - ~~Le Musée~~
Cett. importante ques
tion est restée en
suspens sur la
déclaration de
M. l'architecte
Moyet, qui il
serait possible d'in
staller, au cours des
travaux, un simu
laire de salle d'ex
position ~~permettant~~
permettant

aux Membres de
la Commission D'au-
tores de la Croix
de Mercur et d'Alit ^{une} opinion & de
formuler ~~leurs avis~~
desirant. Venant
leurs avis —
Sévité.

~~Le~~ ~~seigneur~~ ?

~~accusation~~

HENRI MAQUET

ARCHITECTE

BRUXELLES

Bruxelles, le 20 septembre 1905.

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 14 courant, n^o 4652, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je me rendrai à la réunion de la Commission Directrice des Musées, qui a lieu lundi prochain, à 2 heures, au Palais des Beaux-Arts.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de ma considération la plus distinguée.

H. Maquet

A Messieurs les Président et Membres
de la Commission Directrice des Musées
Royaux de Peinture et de Sculpture, à
Bruxelles.

63 quai Bonaparte - Bruxelles

Bruxelles F. 2405

Monsieur Van Momm.

Secrétaire de la Commission des Musées
de l'Etat -

Cher Monsieur.

Comme suite à notre conversation j'ai
suivi rendez chez M. l'Architecte Mayeur
qui est très désireux de donner les
plans des nouvelles ailes au Musée
Moderne le plus tôt possible - la Commission
ne empêchera ni ne empêche

de vous accompagner en votre chère Cour:
j'aurai pu vous entretenir de la chose
et vous faire part de ses espérances:
les M^{rs} Maquet de vous raconter ses
projets et le prochain tirage de la
Commission.

Veuillez agréer, Cher Monsieur,
l'assurance de mes sentiments les plus
distingués.

Cher Monsieur
Lar don

Verdun

14 / 7 9

M. Mequet
Architect de la Ville
E.V.

Je examine & visé, le

plan pour les lieux

Verdun

pour avoir l'honneur de

M. l'Architecte de la Ville
M. de la Ville
Pour l'usage de la
plus définitive
projet de la Ville de
arts, & surtout que
pouvoit être possible
Pour visiter à la fin
en explication sur le
projet de la Ville.
Pour l'usage de la
la Ville de la Ville
assistés, & par suite, je
le projet de la Ville de la
C. D. de la Ville de la
fidèle à l'usage
à l'usage de la Ville de la
la Ville de la Ville de la

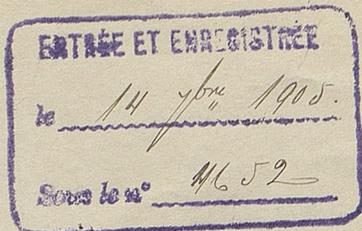
MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

DIRECTION
DES
BEAUX - ARTS

N°20220

Bruxelles, le 11 septembre 1905

Not. M. Maquet



Messieurs,

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

1 ANNEXE.

SOMMAIRE.

En conformité avec les vues de la commission consultative qui fut chargée, en 1901 de concourir à la formation d'un programme en vue de la réalisation du projet dit: "Mont des Arts", commission dans laquelle votre collègue était représenté par trois de ses membres, M. l'architecte Maquet a élaboré des plans définitifs qui comprennent notamment un projet d'agrandissement du Musée moderne, dont le plan est ci-joint. Je vous prie de vouloir bien me faire connaître si ce plan ne soulève de votre part aucune objection. Au besoin, votre collègue pourrait inviter M. Maquet à lui fournir verbalement les explications qu'il jugerait nécessaires.

Je vous saurais gré, Messieurs, de tenir compte du caractère de grande urgence que présente cette affaire, selon la communication adressée à mon Département par M. Maquet.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la Commission directrice des Musées Royaux de peinture et de sculpture.

Bordeaux 14/3.

M. le Ministre des B. P.
W.

Je me souviens l'honneur de
avoir appelé à votre bienveillante
attention votre lettre du 21
Février 1902 (merci mille
fois) par le présent,
concernant le remplacem^{ent}
des postes devant
accueillir naturellement les

Musees de peinture par
des ne ~~pas~~ des Musées
~~et~~ pas d'autres postes
d'un aspect plus récent,
* ~~et~~ pour leur musée et
leur destination.

Le directeur
des installations
de la place des Musées
appartient à l'Etat -
Verily -

7/10

A M. S. Muniti.
de P. A.

40
N. 30280

aux fins de

Le ^{despatch} ~~de~~ ~~27~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~Commiss~~
sur. tous le C. P.
à desig. par Bois de
les membres ~~de~~
N. de ^{fini} ~~partie~~ de
Comte. sur l'état de Charge
d'élaborer la proposition
des travaux à effectuer ~~et~~
en vue de l'apprentissage
par l'Etat de la M. A.

La V. de ^{Commiss} ~~Commiss~~ ~~sur~~
Le ~~de~~ ~~la~~ ~~Commiss~~
S'est porté sur M. S.
Beermann
Mercuri de Reumont
& Cardon Vauville

R de peinture & de
sculpture, & de construction
musées à établir autres
des locaux de l'ancien
Cours, pour avoir l'heur

MINISTÈRE

DE

l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION

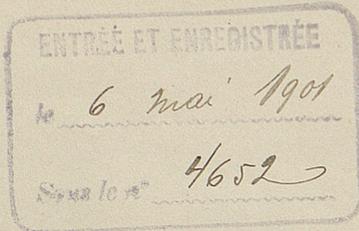
DES

Beaux-Arts.

N° 30220.

Bruxelles, le 4 mai 1901.

489.



N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai décidé de charger une commission spéciale d'élaborer le programme des travaux à effectuer en vue de l'agrandissement éventuel des musées royaux de peinture et de sculpture et des constructions nouvelles à édifier autour des locaux de l'ancienne Cour.

Ce comité consultatif, où tous les intérêts en jeu seraient représentés, devrait comprendre trois membres de votre commission que je vous prie de vouloir bien désigner.

Cette affaire étant extrêmement urgente, il me serait utile, de recevoir votre réponse à bref délai.

Agrérez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la commission directrice des musées royaux de peinture et de sculpture
à BRUXELLES.

24/1900
II

M. L. P. M. M. M.
de P. H.
C. V.

Pour avoir l'honneur
de liquer à votre bienveillance
attentive sur les postes
d'entrée du Musée National
de peinture à l'occasion de
la messe présentée au
aspect de l'œuvre-prêt.
à de délabrement qui
peuvent être ~~très~~ guérir
vapeur et aller de nous
avec
~~entré~~ à la fois, au
Musée de peinture à
Cathédrale des est romps, &
aux institutions des
archives de l'organe

de rapport. Et pour nous
de leur substitution
des portes d'un
aspect plus décent
& d'un caractère archi-
tectural mieux en
rapport avec leur destination
& le style ~~général~~ de la
place du Musée -

Pour exprimer ~~de~~ la
distinction sur vos plans
à l'égard, proposant à votre honneur
proth. & l'usage un peu
de portes nouvelles,
Il me serait agréable
de recevoir votre amitié
de ce projet - par un plan

Si - & vous - et moi -
je l'ai dit définitivement
de la
Veuillez,

Newark 28 Juin 1844

M. L. Minster de T. P.
à de B. H. Jr

Le moment où le
gouvernement est
au point de transférer
partout de la même
façon de la Cour
heureusement
devent en voie
d'aboutir, nous
avons l'honneur de
venir vous en informer
auprès de vous sur
la question si
importante de la ligne

différents & du déga-
gement des établissements
du Musée de peinture
sur l'intérêt du dé-
veloppement & de la
conservat. des précieuses
collections qu'il abrite

Nous nous faisons
également l'interprète de
la pensée de tous
ceux qui à propos
peut être de la
conservat. de l'art &
pour aller au devant
nous le en présence
de tout le monde

Pour tous les
services à l'acqui-
sition & à la prospérité
des Musées Nationaux
à Paris
Veuillez
O. L. D.
& C^{ie}



Brunelle 7 avril 98

M. Cardon présente ses salutations cordiales
à Monsieur Van Mour et lui serait très
obligé de se trouver demain pour le trajet
avec Breckman du plan de la montagne
de la Cour pour la rivière - Mexican Decumbent
et de Vredt.

Minut.

Van Annot.

A - M. Beermest

B - M. Derivout.

Bruxelles le 7 avril 1848

à Monsieur Beermest

Ministr. d'Etat

Vice Président de la Commission
Générale des Musées Royaux de
peinture & de sculpture de l'Etat.

Monsieur le Vice Président

Vous avez l'honneur de
me transmettre par ce pli,
Copie d'une lettre que vous
adresser à Monsieur le
Ministr. de l'Agriculture & des
Travaux Publics à la suite
d'une décision prise par
notre Collège dans sa séance
du Lundi 4 C^o, à laquelle
il ne vous a pu être possible
de assister

Vous espérez, Monsieur
~~le Ministre~~, que vous n'aurez
rien usé de votre haute influence
pour appuyer auprès de

le Vice Président,

afin

Monsieur le Ministre de l'Instruction
publique & des Cultes Publics la
Considération qui font l'objet
de la lettre prescrite; & insiste
pour qu'il soit donné suite,
autaut que possible, aux vœux
exprimés; à cette occasion,
par la Commission d'Instruction -

Je vous prie, Monsieur
le Président, de m'adresser mes
remerciements, & l'assurance
de ma haute estime & de
ma haute reconnaissance
pour le rôle que vous
avez joué.

Le 10

A. Tétin

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 4652

Travaux de

Données - Concernant les
Travaux de l'Assainissement
de la Montagne de la Cour

Bruxelles le 7 Avril 1898

à M. le Ministre de l'Intérieur
de L. P. & des P. & E.

Il me fait l'honneur de vous faire
connaître que le C^o D^o officier
militaire infirmer, en jours de
M. le Préfet ont ~~projeté~~
projetés aux abords de la Mon-
tagne de la Cour à son contact
tel qu'il était question
de bâtir sur le terrain
saint feu, immédiatement
à l'entrée de la petite Cour
du Musée -

L. C^o D^o si vous saluez
cette circonstance à l'égard
à qui concerne l'assainissement
de la Montagne de la Cour
Région de peinture ~~à l'égard~~
et l'amélioration des bureaux
C'est-à-dire qu'il s'agit
Mais il est de son devoir
de protester hautement contre
un projet qui obstruerait
en quelque sorte l'entrée de

Le ~~copie~~ ^{document} ~~document~~,
A ~~l'attention~~ ^{de Monsieur G. Minard} de
Vos bureaux ~~de la~~ ^{de la} ~~Commission~~ ^{Commission} des
qui précèdent - dont l'im-
portance ne saurait ~~être~~ ^{échappé}
per à V. ~~tre~~ ^{Vigilance} ~~la~~ ^{la} ~~Commission~~
attentive, & qui ~~constituent~~ ^{revêtent}
un caractère tout spécial
d'urgence en ce moment
où s'élaborent & se
font & les projets ~~de~~ ^{de} ~~la~~ ^{de} ~~Commission~~
des ~~qualifications~~ ^{travaux}
de ~~Votre~~ ^{qui} ~~ne~~ ^{ne} ~~occupent~~ ^{occupent} —
Veuillez

à l'attention de Monsieur Minard,

Bruxelles le 22 Janvier 1891

Mon cher Monsieur van Mons

Vous m'allez dire
infiniment de bon vouloir
que traverser les pas par deux
la notice imprimée - janvier 1882 -
qui est restée entre vos mains :

En attendant que les
pompiers viennent bien regarder
le musée - j'aurais bien besoin
la notice en question - le seul
exemplaire qui me reste.

Agnez van Mons, van Mons,
l'express de ce bon sentiment. Sincèrement
C. G. H. H. H.

Mars 16 jours 1891

Monsieur Van Klous,

Le trouve la viande fut
bien; Mais les circonstances
ont change' depuis hier. Vous
savez ou, qu'un arret' royal
vient d'approuver le plan de la
ville.

- Je en résume que les
reclamations exposees par la
commission devront être leurs
étendus - pour le moment - et

que, d'autre part, la question
d'urgence a disparu.

De sorte que nous
aurons le loisir de revoir
la minute qui nous le transmet
utile. A cet effet je serai
à votre disposition - soit
aujourd'hui, soit vendredi -
chez moi à l'heure que vous
serez indiqués (le soir)

Je prie vous par à
propos de la lettre et m'excuse

à tout le Président - en passant
en voir ?

Ayez, mon cher Monsieur
de la Roche, l'assurance de mes
sentiments les plus
dévoués.

J. J. B. B.

LE
MOUVEMENT GÉOGRAPHIQUE

LE CONGO ILLUSTRÉ

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

13, RUE BRÉDERODE

Adresse télégraphique:

CONGO-BRUXELLES

Téléphone n° 564

Brucelles, le 11^{er} Janv. 1895.

Cher Ami,

Depuis mercredi je suis retenu
chez moi par un gros gros
refroidissement & un saas si
je pourrai me rendre cet
après midi à la réunion de
la Commission - En cas
d'absence, prière de m'excuser.

Je suis fort ennuyé de penser
que je ne pourrai peut-
être pas prendre part à la
discussion, de l'ordre du jour

concernant l'isolement
du musée. J'ai un peu
étudié l'affaire & voudrais
beaucoup présenter quelques
observations & formuler
quelques propositions.

Si mes honorables collègues
n'y voyaient pas d'incon-
venient, ils pourraient
peut-être remettre la
décision finale à prendre
à la prochaine réunion.

Cordialement

A. Wauquier

Bruxelles, le *Janvier* 1895.

N^o

ANNEXE

A Monsieur le Ministre de
l'Intérieur & de l'Instruction Publique -
Ew

Vient Au moment où une décision officielle ~~est~~
~~sur le point~~ d'être adoptée au sujet des projets élaborés
en vue de la transformation du Quartier de la Montagne
de la Cour, la Com^{te} des musées a l'honneur de
signaler, avec une nouvelle insistance, à votre bienveil-
-lante attention, la nécessité urgente d'agrandir & d'isoler
les locaux des Musées Modernes de Peinture.

Ces-ci, dans leurs conditions actuelles, sont exposés
à des dangers permanents d'incendie, contingents qu'ils
sont, sur une longue étendue, aux maisons anciennes
et délabrées, pour la plupart, de la partie inférieure
de la montagne de la Cour.

Déjà en Juillet 1886 des mesures, motivées par
l'immensité et la gravité du danger, étaient dé-
-cristées pour le transfert des collections des Musées
Anciens de Peinture & de Sculpture, dans les galeries
du Palais des Beaux-Arts.

Et il est essentiel que nous insistions, Monsieur le
Ministre, sur le caractère provisoire de ces mesures, qui,
dans une petite Commune, & exprimée à plusieurs
reprises, devaient venir à cesser aussitôt que les
bâtimens de l'Ancienne Cour, mis à l'abri de
l'Incendie & suffisamment agrandis, fourniraient
assez aux œuvres anciennes & modernes des installa-
-tions commodes & définitives.

Il s'agit à la fois de rendre au Palais des
Beaux-Arts, sa destination primitive, spécialement
affectée aux fêtes artistiques et aux Expositions
biennales & particulières d'œuvres d'art; d'agrandir
les locaux du Musée Moderne dont l'insuffisance
n'est plus à démontrer; enfin ^{de} mettre les Musées
à l'abri de tout danger d'incendie non seulement
par leur isolement absolu de toute habitation particu-
-lière, mais encore, mais encore par les Cours qui séparent
leurs bâtimens & en multiplieront les accès.

Des 1882, à la demande de la Commission
Des musées, un de ses membres,
la plus dévoué d'une compétence & d'un dévouement re-
connus, voulait bien élaborer le principe
d'un projet d'agrandissement et de
dégagement des musées, en signalant cette
circonstance qu'il faudrait, préalablement
construire une voie de dérivation, établie
dans le quartier St Roch, afin de pou-
voir supprimer la voie actuelle sans
interrompre ~~apporter~~ ~~quelque~~ ~~préjudice~~ à la circu-
lation si importante, sur ce point.

Depuis, sur l'initiative d'une
haute sollicitude qui a pris à sa charge
les frais de cette étude & notamment
celux de la confection d'une maquette
destinée à la compléter, la question
fut poussée plus avant.

Aujourd'hui il y a lieu de souhaiter
que la voie Courbe nouvelle qui vient
d'être décrétée, dans le quartier St
Roch & dont le tracé est emprunté
aux plans & maquette ci-dessus
mentionnés ne s'écarte pas du projet
présenté; sans cela elle deviendrait
un obstacle à la réalisation du
projet d'agrandissement du musée
auquel il faudrait revenir plus tard.
Mais alors au prix d'expropriations et
de travaux ~~plus~~ plus onéreux que
jamais.

Et s'il arrivait, Monsieur le Ministre,
que contrairement aux vœux que la Com-
mission se fait un impérieux devoir de
vous exposer, dans l'intérêt à la fois
des Collections confiées à sa garde et de
la responsabilité qui en résulte, la
nécessité d'agrandissement fut reconnue,
il n'en resterait pas moins, immédiatement
indispensable - puisque le danger

Nécessairement

D'incendie persiste ~~menaçant~~ ^{Menaçant} d'isoler
les musées des habitations et constructions
qui les mettent en péril. -

Celles-ci, sont situées sur le parcours
du bas de la rue Caensteen à la Chapelle
protestante du Musée d'un côté, & de l'autre,
le long de la rue de l'Empereur. -

En résumé l'agrandissement des
musées, pas plus que leur isolement ne
semble pouvoir ^(être) éviter, aux fins d'assurer
à notre précieux dépôt d'œuvres d'art,
une installation digne d'elles & à l'abri
de la destruction!

Nous avons cru, Monsieur le Ministre,
que le moment était opportun pour sol-
liciter votre obligeante & utile inter-
vention auprès de votre honorable
Collègue du Département de l'Agriculture
de l'Industrie & des Travaux Publics,
afin de faire cesser, pour les musées
Royaumes de Sculpture & de Sculpture de
l'Etat, une situation des plus fâcheuses
& nous pouvons l'affirmer, sans autre
exemple en Europe. -

Beuilly acquies, etc. etc. -

Weygolla le 29 Decembre 1894

Mon cher Monsieur de Mons

Aussi je s'agit d'ici
au président par le secret
de me trouver capable par
les indigents, - d'admettre
à la séance de ce jour de
la commission.

Revoilà le cas où la
commission voudrait examiner
= la brochure & je ne permet
le sous-entendu que les
pièces qu'il pourrait être
utile de consulter. C'est, le

les photographes jumelles
ont lieu respect à page 3
l'autre la situation actuelle
reconstituant les abords compromettant
de Nuss. (1)

Si he ren deson
effluents

(1) - et 20. La rôtie
érite en 1882

Le pollen ne comprends
pas le sang

a ajouté les autres